



L e revenu universel : déconstruction d'une fausse bonne idée

2017/3

17 | 06 | 2017



1. Introduction

Un étrange consensus tacite semble donc se former autour du revenu universel (ci-dessous : RU). Nombreux sont ceux qui y voient une panacée à la fois sociale et économique.

Ce rapport examine les motivations apportées et les évidences brandies par les partisans du RU et les évalue sur une échelle des valeurs sociale.

“Est le revenu universel une nouvelle idée utile qui transcende le vieux concept de l’État-providence ? N’est-il combattu que par ceux qui ne peuvent se résoudre à abandonner des schémas dépassés ?”

Après une brève introduction du concept et de son évolution – dans laquelle nous en soulignerons également les nombreuses variations – durant les trois premiers chapitres, nous établirons les caractéristiques du RU au chapitre 4. Au chapitre 5, nous confronterons le concept aux valeurs et normes de notre société et de notre État-providence. Le chapitre 6 proposera une analyse statique, une description de la manière dont un RU répartirait le gâteau actuel et les ressources qu’exigerait le financement d’un RU viable. Au chapitre 7, nous aborderons les expériences les plus souvent évoquées. L’analyse statique nous amènera à une analyse dynamique des effets comportementaux et de l’impact

à long terme possibles du RU au chapitre 8. En bref, ce qu’apportera le RU à notre prospérité et notre bien-être. Le chapitre 9 fera office de conclusion.

Le RU paraît attrayant et ne comporter que des avantages. Il est d’ailleurs défendu par des courants très divers. Mais dans cette analyse, nous porterons un regard objectif sur cette idée aussi sympathique qu’utopique. Est-ce une nouvelle idée utile qui transcende le vieux concept de l’État-providence ? N’est-il combattu que par ceux qui ne peuvent se résoudre à abandonner des schémas dépassés ? Où se situe l’équilibre entre idéalisme et sens des réalités ? En d’autres termes : le RU résiste-t-il à un examen critique ?

SIMON GHIOTTO: FELLOW ITINERA
MARC DE VOS: DIRECTEUR ITINERA

Sommaire

1.	Introduction	1
2.	Une idée pas si neuve	3
3.	Une lueur d'espoir dans une mer de peur et de défaitisme	4
4.	Qu'est-ce que le revenu universel ?	6
a.	La faune et la flore du RU	7
5.	Valeurs	10
6.	Pieds sur terre	15
	Qui Bono ? Le RU par rapport aux revenus de remplacement existants	17
	Comment financer un RU ?	19
7.	Revenu universel, une affirmation imprudente fondée sur des hypothèses fragiles	24
8.	Quel est l'impact du revenu universel sur notre société ?	28
	Qu'en est-il de notre prospérité ?	28
	Qu'en est-il de notre bien-être ?	36
9.	Conclusion	45
10.	Bibliographie	48
11.	Annexes	57
	Annexe 1: Définitions du revenu universel	57
	Annexe 2: Budget de référence et facteurs de couverture	58

2. Une idée pas si neuve

Le RU compte de grands défenseurs, comme Roland Duchâtelet, Rutger Bregman, Phillippe Van Parijs et Sarah Van Liefferinge. Pour Duchâtelet, c'était le point essentiel du programme de son parti Vivant. Le prof. Philippe Van Parijs plaidait déjà en faveur du RU en 1995 dans son livre « Real Freedom For All ».¹ En 1986, Van Parijs est d'ailleurs, parmi d'autres, à l'origine du Basic Income European Network (BIEN) – rebaptisé entre-temps Basic Income Earth Network – qui regroupe des activistes du revenu universel de tous horizons au niveau mondial. Mais l'idée avait fait couler beaucoup d'encre avant qu'il soit question du BIEN.

Au fil du temps, il y a eu beaucoup de noms pour cette idée, notamment le revenu inconditionnel, le revenu d'existence, le revenu de base, l'allocation universelle, le revenu de vie, le revenu de citoyenneté, le dividende universel et beaucoup d'autres. Nous utiliserons le terme 'revenu universel', qui semble d'être le plus souvent utilisé et qui est été popularisé récemment par le candidat présidentiel français, Benoit Hamon.

Les premières traces du concept remontent à l'Utopie de Thomas More, publié dans le Louvain du début du XVIe siècle, et à l'ouvrage rédigé un peu plus tard par Johannes Vives pour l'administration communale de Bruges. Plusieurs siècles avant l'invention de l'État-providence, il voyait déjà dans un revenu minimum garanti un remède à la pauvreté et la criminalité. Il ne s'agissait pas encore d'un RU : l'aide n'était ni générale, ni inconditionnelle, mais limitée aux pauvres disposés à travailler. C'est pourquoi on attribue généralement l'invention du revenu universel à Thomas Paine. À la fin du XVIIIe siècle, ce dernier a proposé d'attribuer à chacun une somme unique à son 21e anniversaire, quelle que soit sa richesse, sa profession, sa disposition à travailler... Sans y associer la moindre condition. Cette somme est en effet censée représenter la part de chaque individu dans la richesse naturelle de la terre, une part auquel chacun aurait « droit » du simple fait de sa naissance.

Dans un passé plus récent, on peut également citer François Huet et Joseph Charlier au milieu du XIXe siècle. Alors que le premier, professeur à l'Université de Gand, propose encore une somme unique et inconditionnelle, le juriste bruxellois Joseph Charlier imagine un revenu périodique et inconditionnel. Au XXe siècle, on recense parmi les partisans les plus marquants du RU des personnalités célèbres telles que Milton Friedman, James Meade et James Tobin, prix Nobel d'Economie respectivement en 1976, 1977 et 1981. Martin Luther King était également séduit par l'idée et Richard Nixon a lancé une expérience à grande échelle aux États-Unis.²

Pour résumer : ces derniers siècles, le RU a enthousiasmé des personnalités qui couvrent l'ensemble du spectre idéologique et politique. Cet historique particulièrement synthétique du concept n'aborde pas tous les partisans ni toutes les variantes du RU, mais illustre le chemin long et sinueux qu'a parcouru l'idée. Dans un passé relativement récent, elle a échappé à ces cercles intellectuels

¹ Van Parijs, *Real freedom for all*.

² Cunliffe en Erreygers, " 'Basic Income?' "; Raventós, *Basic Income*.

circonscrits pour envahir peu à peu la scène publique. L'idée trouve un terreau fertile depuis plusieurs siècles et enflamme l'imagination.

3. Une lueur d'espoir dans une mer de peur et de défaitisme

Pourtant, le RU reste un aveu de faiblesse, en particulier à notre époque. Bien que généralement présenté sous un jour positif, il se fonde sur un défaitisme avéré face à certaines graves défaillances de la société : conditions de vie indignes de certains retraités, enfants nés dans des familles très défavorisées, inégalité tenace, manque d'accès au marché du travail pour certains jeunes, voire la disparition complète du travail sous les assauts de la robotisation. Les défenseurs du RU partent du postulat que ces maux sociaux sont inexorables, que nous ne pourrions pas permettre à ces individus de participer économiquement à notre société.

"Les défenseurs du RU partent du postulat que ces maux sociaux sont inexorables, que nous ne pourrions pas permettre à ces individus de participer économiquement à notre société"

Peur

La société vit cependant de progrès, de perspectives et d'espoir. Un RU prêche l'espoir, mais se nourrit de peur. Peur de l'avenir, peur que le progrès ignore l'humain, peur que ceux qui manquent le bon wagon restent inexorablement à quai. C'est une peur pour l'avenir du travail, parce qu'il n'y aura plus de travail, ou parce que les compétences des travailleurs d'aujourd'hui ne seront pas adaptées au travail de demain. Cette peur que l'automatisation ait raison du travail explique également pourquoi tant de gourous des hautes technologies sont favorables au RU.³ S'ils parviennent à tout automatiser – comme ils l'espèrent –, il n'y aura plus

de revenus du travail pour leurs consommateurs. Le modèle d'affaires à long terme de la Silicon Valley sera alors fondé sur la privatisation de leurs bénéfices et la socialisation des coûts – le RU – certes en partie financée par leurs impôts.

L'idée de la disparition prochaine du travail – au motif que tout serait fabriqué par des machines et des robots – est cependant très excessive. Les partisans du RU affirment que la moitié des emplois seront automatisés dans les vingt prochaines années. Il faut cependant appréhender ces chiffres avec la prudence nécessaire, pour ne pas dire qu'ils sont totalement dénués de pertinence. Plusieurs professions soi-disant vouées à être automatisées comportent encore de nombreuses tâches qui nécessitent une interaction humaine. Une étude complémentaire menée par l'OCDE a conclu que seuls 9 % des emplois sont réellement menacés dans les pays membres de l'organisation.⁴ Pour la Belgique, le Conseil supérieur de l'Emploi estime la destruction d'emplois à seulement 7%.⁵

3 Weller, "Universal basic income has support from some big names".

4 Arntz, Gregory, en Zierahn, "The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries".

5 Conseil supérieur de l'Emploi. « Rapport 2016 - Economie numérique et marché du travail ».

Mais aussi espoir

Si l'automatisation va inévitablement provoquer quelques pertes d'emplois, l'innovation va également en créer. Et bien que personne ne soit en mesure aujourd'hui de prédire le contenu de ces futurs emplois futurs, il est impensable qu'aucun ne soit créé. Pensez par exemple aux métiers qui n'existaient pas encore il y a dix ans : concepteur d'application, pilote de drones, experts en médias sociaux et rédacteur SEO.

L'histoire se répète : en 1966, on s'alarmait déjà des pertes d'emplois à venir. « Le monde subit une révolution scientifique et technologique. Des formules comme « explosion des connaissances », « deuxième révolution industrielle » ou « révolution de l'automatisation proclament » cette foi. [...] Le monde est à l'aube d'un excédent de productivité suffisant pour rendre obsolète nos institutions économiques et l'idée d'un emploi fixe » : c'est ce qu'on pouvait lire dans un rapport de la Commission nationale (américaine) sur la technologie, l'automatisation et le progrès technologique il y a plus de 50 ans !⁶ Cela n'empêche pas les gourous des technologies de nous rabâcher les oreilles avec ces mêmes formules. L'histoire se répète, mais « cette fois » est rarement différente.

L'automatisation d'une tâche n'entraîne pas nécessairement le licenciement de la personne qui en a la charge. Lorsque des tâches routinières peuvent s'exécuter plus aisément, une fonction peut tout simplement évoluer. Il ne s'agit alors pas d'une destruction d'emploi, mais d'une mutation. L'arrivée de distributeurs automatiques de billets dans les années 70 n'a pas provoqué la disparition des employés de banque. Au contraire, leur nombre a augmenté, notamment parce que les banques ont

“Un RU qui augmenterait les charges salariales de certains emplois à un point tel qu'un robot devenue économiquement rentable relève de la prophétie autoréalisatrice : la peur de la dystopie mènerait alors à une destruction d'emplois organisée”

pu ouvrir davantage d'agences. Leurs tâches ont cependant évolué, passant du traitement de virements manuscrits et du paiement des chèques à des opérations plus complexes, mais aussi plus utiles à leurs clients. Plus tôt dans l'histoire, Karl Marx avait prédit la disparition des tisserands sous l'influence du métier à tisser mécanique. Il a eu tort : à plus long terme, tant la productivité que l'emploi et les salaires ont augmenté dans l'industrie textile.⁷

Gérer le progrès

Cela ne signifie pas que l'automatisation n'aura aucun effet sur les travailleurs, en particulier les moins qualifiés. Proportionnellement, ils seront davantage touchés par les pertes d'emplois, alors qu'une moindre part des emplois créés leur semble destinée. Ainsi, entre l'introduction du métier à tisser mécanique et le moment où les salaires ont suivi dans l'industrie textile, se sont jouées des scènes qu'aucun de ceux qui ont vu le film *Daens* n'aura oubliées. Il ne faut pas s'en cacher. Mais le défi consiste à investir dans le capital humain, dans l'enseignement et dans la formation (continué) afin que les personnes faiblement qualifiées aussi bénéficient des avantages du progrès.

⁶ National Commission on Technology, Automation, and Economic Progress, « Technology and the American economy ».

⁷ Bessen, *Learning by doing*.

Nous ne pouvons exclure que l'automatisation soit un jour si avancée qu'elle rende le travail obsolète. Une certaine prudence s'impose toutefois en ce qui concerne la valeur prédictive des sciences sociales. Mais introduire aujourd'hui un RU revient à mettre la charrue avant les bœufs. Un RU qui augmenterait les charges salariales de certains emplois à un point tel qu'un robot devienne économiquement rentable relève de la prophétie autoréalisatrice : la peur de la dystopie mènerait alors à une destruction d'emplois organisée... et à la dystopie que nous voulions éviter.

4. Qu'est-ce que le revenu universel ?

Sans doute existe-t-il autant de variantes du RU qu'il y a de partisans de la formule, surtout si nous tenons compte, outre le revenu universel proprement dit, de toutes les mesures politiques et méthodes de financement dont on le flanque. Vous trouverez quelques-unes des définitions les plus courantes à l'annexe 1, mais toutes se rejoignent sur le fait qu'un revenu universel est un revenu versé individuellement et régulièrement à chacun, quels que soient ses autres sources de revenus ou son patrimoine, et de manière inconditionnelle – donc sans contrepartie ou disposition à en fournir.⁸

Souvent, on affirme encore que le RU doit être suffisamment élevé que pour permettre une participation digne à la société, et que le RU n'est pas réservé aux citoyens d'un pays, mais à tous ses résidents légaux, y compris les immigrés et réfugiés. Les principales variations portent sur les montants et les ayants droits. Universel ne signifie pas nécessairement uniforme. Une qualification fréquente porte sur l'âge, avec des mineurs qui n'en bénéficient pas ou perçoivent un montant inférieur, et des retraités qui touchent un montant plus élevé.⁹

Neveux et nièces conceptuelles

Pour expliquer le RU, il est aussi intéressant de se pencher sur ce qu'il n'est pas. Le RU est inconditionnel, sans la moindre contrepartie ou disposition à fournir. Ce n'est donc pas le revenu de participation d'Anthony Atkinson, prôné en Belgique par le SP.A sous la forme d'un salaire de base pour tous ceux qui apportent une contribution positive, quelle qu'elle soit, à la société (ou qui au moins y sont disposés). Cette contribution sociale peut prendre la forme d'une participation économique (active, demandeur d'emploi, entrepreneur), mais aussi d'études, de bénévolat, d'aide à des proches, etc. (Atkinson, 1996 ; Crombez, 2016). Le RU est également versé sur base régulière, pas sous la forme d'une somme unique, comme le stakeholder grant de Thomas Paine et plus récemment de Bruce Ackerman.¹⁰

Comme le RU est un revenu qui est versé, l'impôt négatif sur le revenu cher à Milton Friedman ne correspond pas non plus au concept, puisqu'il est basé sur des quotités exemptées et des crédits d'impôt.¹¹

⁸ Basic Income Earth Network, "What is basic income?"; Van Parijs, "Basic Income".

⁹ Blais, *Ending poverty*.

¹⁰ Ackerman en Alstott, *The Stakeholder Society*; Paine, *Agrarian Justice, Opposed to Agrarian Law, and to Agrarian Monopoly*.

¹¹ Friedman en Friedman, *Capitalism and freedom*.

Ce n'est pas un revenu minimum garanti, dans le cadre duquel un revenu du travail ou un revenu de remplacement trop faible est majoré à concurrence d'un montant donné – comme notre revenu d'intégration sociale.¹² Ce n'est pas non plus un salaire minimum, c'est-à-dire une indemnité minimale qu'un employeur doit payer à un travailleur.

Dans ce qui suit, nous traiterons toujours du RU, pas de ses neveux et nièces conceptuels que nous venons de citer. Cela dit, nous tenons à souligner les similarités entre certaines argumentations déployées. Nous étudierons donc également les expériences réalisées sur des variantes du RU, afin d'évaluer les effets du RU proprement dit.

La faune et la flore du RU

Vu la diversité des définitions du revenu universel, il n'étonnera personne qu'il existe également d'innombrables options pour concrétiser le concept. La faune et la flore du RU sont particulièrement riches. Voici un petit florilège.

Remarquez que les propositions d'accompagnement ne sont pas uniquement axées sur le financement du RU, mais sont envisagées par les auteurs de la proposition concernée comme autant d'éléments du paquet de réformes dont relève le RU.

Auteur des propositions et pays	Montants et groupes cibles	Principales mesures d'accompagnement
Phillipe Van Parijs (B)	Introduction d'un euro-dividende de 200 € par mois pour chaque Européen A terme, « montant soutenable le plus élevé possible », environ 1500 € par mois pour la Belgique	Initialement financé par une taxe européenne sur la consommation Tax shift, suppression de revenus de remplacement
Phillipe Defeyt (B)	600 € par mois pour les Belges majeurs, 300 € pour les enfants	Tax shift, abaissement (mais pas suppression) de revenus de remplacement afin que personne ne voit ses revenus diminuer, abaissement des bourses d'études, travail garanti pour ceux qui le désirent

¹² Frazer e.a., *Minimum Income Schemes in Europe a Study of National Policies 2015*.

Auteur des propositions et pays	Montants et groupes cibles	Principales mesures d'accompagnement
Roland Duchatelet (B)	0 à 18 ans : 170 € par mois 18 à 61 ans : 500 € par mois 61 à 68 ans : 800 € par mois 68+ : 1.200 € par mois	Budget personnel de 300 € par mois pour l'enseignement et les soins médicaux privatisés, suppression de toutes sortes de subsides, tax shift du travail vers la consommation et les transactions financières, quotité exemptée d'impôts sur le travail de 1500 € par mois, économies sur le personnel public
Parti pirate (B)	1500 € pour chaque Belge majeur, 200 € pour les enfants	Suppression des revenus de remplacement, réforme du marché du travail, tax shift du travail vers la consommation, les produits de luxe, les transports, les pollutions, les patrimoines et les transactions financières
Benoît Hamon (Fr)	À terme, 750 € par mois pour tous les citoyens majeurs, initialement, uniquement un montant moins élevé pour les 18 à 25 ans	Taxe sur les robots et les bénéficiaires excédentaires des banques Suppression probable de revenus de remplacement, transferts et aides au logement, mais les propositions concrètes varient régulièrement
Génération Libre (Fr)	450 € par mois par adulte résidant légalement en France, 125 € par enfant par mois	Flat tax de 23 % sans quotité exemptée d'impôts Maintien des principales mesures de redistribution Suppression de nombreux avantages fiscaux et revenus de remplacement

Auteur des propositions et pays	Montants et groupes cibles	Principales mesures d'accompagnement
Initiative Grundeinkommen (référendum suisse)	2.500 CHF par mois (1.638 € en PPP) par citoyen adulte, 625 CHF par enfant (409 € en PPP) ^a	Remplace l'ensemble des revenus de remplacement et allocations sociales actuels, suppression du salaire minimum, tax shift du travail vers la consommation
Expérience KELA (Finlande)	560€ par mois (495 € en PPP), 2000 chômeurs sélectionnés de manière aléatoire entre 25 et 58 ans	Aucune, ce sont les allocations de chômage qui deviennent inconditionnelles pendant deux ans pour les participants sélectionnés
Charles Murray (US)	10.000 \$ par an (8000 € en PPP, 666 € par mois) pour tous les citoyens de plus de 21 ans	Quotité exemptée d'impôts de 25.000 \$, suppression de tous les programmes de transfert (y compris les soins de santé, le logement, les pensions, les bourses d'études...), de l'agence pour l'emploi, des sub-sides pour les entreprises

13

Pour clarifier un peu ce dont nous allons parler, nous devons d'abord fixer quelques règles de base. Nous allons d'abord identifier le plus grand dominateur commun entre les différentes propositions.

Dans ce qui suit, nous partons d'un RU simple, non imposable, qui est versé chaque mois. Comme la définition l'exige par ailleurs, il est versé sur base individuelle à tous les résidents légaux de Belgique, quels que soient leurs revenus, leur patrimoine et leur contribution positive (ou disposition à contribuer positivement) à la société. Il se substitue aux revenus de remplacement existants, mais le remboursement des soins de santé est maintenu. Le salaire minimum est supprimé puisque chacun

^a PPP est l'abréviation de parité de pouvoir d'achat. Cela exprime le cours de change compte tenu des prix en vigueur dans les différents pays.

13 Coninck, "Hoe Duchâtelet een basisinkomen wil realiseren met drie keer 12 miljard euro"; De Toekomstfabriek, *Philippe Van Parijs over een basisinkomen*; Defeyt, "L'individualisation des droits sociaux, si on veut l'étendre à tous les citoyens, ouvre la porte à l'allocation universelle"; Durand, "Où en est le revenu universel selon Benoît Hamon ?"; Initiative Grundeinkommen, "Streitgespräch zum Grundeinkommen"; KELA, "Basic Income Experiment 2017-2018"; Koenig en De Basquiat, "LIBER, un revenu de liberté pour tous - Une proposition d'impôt négatif en France"; Murray, *In our hands*; Van Liefferinge, "Waarom het basisinkomen de weg van de toekomst is"

perçoit déjà un RU sans travailler, mais d'autres aspects de la protection sociale des travailleurs sont préservés. Des droits comme le crédit-temps et les congés parentaux sont conservés, mais le RU remplace les indemnités fixées par la loi en échange.

Nous ne fixons pas encore de montant à ce point de notre réflexion, mais nous posons que le RU doit permettre une participation digne à la société. Dès que c'est le cas, nous pouvons tirer des conclusions valables. Un montant plus élevé accroît le besoin de financement du RU, mais ne va qu'en accentuer les effets. Il ne créera pas de nouveaux effets et ne modifiera pas le sens des effets existants.

Nous suivons la majorité des propositions, et acceptons un RU différent pour les majeurs et les mineurs. Certains vont encore plus loin dans la matière, avec un RU plus élevé à l'âge de la pension. Ceci ne changerait cependant pas grand-chose au débat. Une telle mesure accroîtrait sans doute la faisabilité politique pour un coût administratif limité, mais entraînerait une forte hausse des besoins de financement en raison du vieillissement de la population. Elle ne modifierait cependant en rien les effets fondamentaux que nous allons discuter, les retraités étant par définition très rarement actifs sur le marché du travail. En outre, la justification d'un RU plus élevé pour les personnes âgées tient au fait que les pensionnés peuvent peu ou prou compléter leur RU par un revenu du travail. Dans un système à vitesse de croisière, ils auraient cependant pu mettre de côté une partie de leurs revenus du travail ou du RU pendant leur carrière en vue de constituer une pension complémentaire.

5. Valeurs

Le débat philosophique sur le revenu universel est abondamment abordé dans la littérature. Dans le cadre de cette analyse, nous nous contenterons d'une brève présentation des argumentaires.¹⁴ Dans ce domaine aussi, les arguments en faveur d'un RU nous paraissent légers, même s'il est plus aisé d'avoir des divergences d'opinions concernant un jugement de valeur que sur des impacts budgétaires et économiques.

Liberté

Le principal argument philosophique en faveur du revenu universel repose sur la liberté et le droit à disposer de soi-même, sous de nombreuses formes. Dans « Real Freedom For All », Van Parijs plaide pour une « véritable liberté de faire ce que l'on veut », qu'il distingue de la liberté formelle qui existe (généralement) aujourd'hui.¹⁵ Ainsi, un travailleur est formellement libre de résilier son contrat de travail, mais il ne pourra pas percevoir d'allocations de chômage. C'est une grave entrave à sa liberté réelle. Un couple sans enfant dont les deux membres bénéficient d'un revenu d'insertion est libre de cohabiter, mais ils perdront chacun un tiers de leur allocation. Un nouvel obstacle majeur à la liberté réelle.

¹⁴ Voir notamment Van Parijs (1995), White (1997) et Murray (2006) Murray, *In our hands*; Van Parijs, *Real freedom for all*; White, « Liberal Equality, Exploitation, and the Case for an Unconditional Basic Income ».

¹⁵ Van Parijs, *Real freedom for all*.

L'argument de la liberté revient aussi chez Milton Friedman, qui voit parmi les principaux avantages de sa version du RU la fin du « big government » et d'un État-providence paternaliste et intrusif.¹⁶

Justice

La justice est également invoquée comme un argument fort en faveur d'un RU. Dans ce domaine Van Parijs est à nouveau une voix influente avec son real-libertarisme, basé sur le libéralisme égalitaire. Cette philosophie tente de tempérer l'inégalité à laquelle mène le capitalisme sans en restreindre les libertés.¹⁷ Des penseurs de la droite libertaire et des conservateurs comme Charles Murray défendent également le RU.¹⁸ Parfois, la théorie de la justice de John Rawls est invoquée comme argument, bien que l'homme lui-même ait explicitement rejeté le RU.¹⁹

Des théoriciens plus anciens ont vu la justice sous un angle plus concret. La prémisse de Paine était qu'il était immoral que des gens naissent dans une société où les richesses naturelles – ramenées à la possession de terres – avaient déjà été partagées. Elles relèvent en effet du bien commun qui existait avant même l'humanité. Sa proposition d'attribuer à chacun une somme inconditionnelle à son 21e anniversaire était ainsi une manière de donner à chacun une part égale de cette richesse. Cette même raison d'être justifiait son mécanisme de financement, un impôt sur la propriété foncière.²⁰

Le Contrat social

Cette liberté et la justice que certains y voient n'ont cependant pas été écrites sur une feuille blanche. Cela fait en effet plusieurs décennies que nous construisons un État-providence étendu, précisément dans une tentative de proposer une véritable liberté et une véritable justice. Cet État-providence est fondé sur la solidarité, la réciprocité et la méritocratie. C'est la notion du contrat social, dans le

cadre duquel les citoyens contribuent selon leur capacité et la société leur offre les conditions de base leur permettant de vivre dignement : l'État-providence, l'État de droit, les services publics, etc. Il serait erroné de dissocier la liberté et la justice de ces concepts, et ce, pour les raisons suivantes.

“Selon le contrat social les citoyens contribuent selon leur capacité et la société leur offre les conditions de base leur permettant de vivre dignement”

À l'origine, il s'agissait avant tout de réciprocité : l'État-providence se constituait d'un ensemble d'assurances. Ceux qui ne contribuaient pas à l'assurance ne devaient dès lors pas réclamer de l'aide. Il est possible que certains contribuent tout au long de leur vie sans jamais tirer profit des assurances, et que d'autres soient à peine inscrits

qu'ils doivent y faire appel. Ce constat est cependant propre aux calculs de probabilités sur lesquels reposent les assurances.

16 Friedman en Friedman, *Capitalism and freedom*

17 Van Parijs, *Real freedom for all*.

18 Murray, *In our hands*

19 Van Parijs, *“Basic income and social justice”*.

20 Paine, *Agrarian Justice, Opposed to Agrarian Law, and to Agrarian Monopoly*.

Progressivement, cet ensemble d'assurances – couvrant la maladie, le chômage, les enfants (allocations familiales) ou une vie trop longue (les pensions) – a été étendu pour aider aussi ceux qui n'étaient pas (encore) en mesure de contribuer, et complété par des allocations et protections résiduelles minimales afin d'éviter des conditions de vie indignes. Outre cette redistribution horizontale de ceux qui peuvent contribuer envers ceux qui ne le peuvent pas, il existe également une redistribution verticale, des plus riches aux plus pauvres. Des épaules robustes peuvent en effet supporter des charges plus lourdes. L'État-providence moderne comporte ainsi des dimensions de protection universelle indépendantes de l'assurance et de la contribution : les pensions légales sont en partie un revenu universel en raison de périodes assimilées, les aides accordées par les CPAS sont une protection résiduelle, l'accès à l'enseignement est un droit pour les enfants, les soins de santé garantissent une aide minimale, etc. Pour autant, ces composantes « universelles » ne sont pas dominantes.

L'État-providence actuel tend à évoluer non pas vers un revenu inconditionnel, mais précisément vers la conditionnalité : soit par la technique de l'assurance, soit par les mécanismes d'activation qui sont associés aux allocations et aux protections. Le RU renverse les bases de 70 années de politique sociale. L'État-providence et son contrat social moral sont profondément ancrés dans notre société, comme en témoigne la grande énergie politique devant être investie dans chacune de ses réformes.

Droit à la paresse

Quelle que soit la manière dont on en module la définition, le revenu universel doit être gagné et imposé quelque part. La liberté que procure le RU est financée par l'absence de liberté imposée à tous ceux qui contribuent à son financement. Nous devons donc nous poser de sérieuses questions

concernant un système qui valorise davantage le droit à la paresse, pour reprendre l'expression du beau-fils de Karl Marx, Paul Lafargue, que la responsabilité morale de contribuer à la société selon ses capacités. Une telle contribution peut prendre des formes très diverses parallèlement à l'activité économique, comme le bénévolat, la parenté, les études, l'aide aux proches, l'engagement politique, etc.

“La liberté que procure le RU est financée par l'absence de liberté imposée à tous ceux qui contribuent à son financement”

C'est ici que réside la question centrale : la société doit-elle soutenir des citoyens qui sont en mesure de contribuer, mais choisissent délibérément de ne pas le faire?

On appelle cela parfois l'argument du « surfeur de Malibu », incarnation extrême du paresseux improductif qui vit du travail des autres. Des citoyens productifs sont alors « exploités » par des citoyens volontairement improductifs. Une société où des citoyens qui peuvent contribuer mais choisissent de ne pas le faire pour se reposer sur le reste est-elle juste ? ²¹

21 Van Lancker, “Quid quo pro?”; Van Parijs, “Basic income and social justice”; White, “Liberal Equality, Exploitation, and the Case for an Unconditional Basic Income”

Droits et responsabilités

Le revers de la médaille de cette « libération des pauvres d'un État-providence paternaliste » est que le RU exonère l'État de ses responsabilités en matière de politique du marché de travail, d'inclusion active, de lutte contre la pauvreté...

Notre modèle social repose sur des droits et des responsabilités, synthétisés dans la notion de citoyenneté. Des ouvrages précédents d'Itinera les ramènent à l'inclusion, l'émancipation et la responsabilité.²² Il s'agit de droits, accompagnés de devoirs et de responsabilités, mais aussi de la jouissance effective de ces droits et de l'obligation réelle du citoyen d'assumer ses responsabilités. Il s'agit des rôles – conjonction de droits, de devoirs et de responsabilités – des quatre piliers classiques de notre société : l'État, le marché (ou le secteur privé, c'est-à-dire for-profit, non-profit, social-profit), le champ associatif et le citoyen même.

Le RU rompt ce contrat social : l'État est tenu de payer des allocations, mais ne peut plus intervenir ensuite. Le citoyen ne doit plus supporter de responsabilité économique, mais finance tout. Nous jetons par-dessus bord la notion de citoyenneté dans son ensemble, laquelle, outre une citoyenneté active, prévoit également une implication avec et au sein de la société. Nous devenons un État-distributeur d'allocations, où ne vivent plus des citoyens, mais des consommateurs passifs. Voulons-nous une société distributrice avec un État-allocateur ? Ou voulons-nous conserver la citoyenneté, l'implication de chacun avec chacun ?

Dans un monde avec un RU, l'État peut retirer son soutien à ceux qui ont besoin d'être aidés au profit des institutions caritatives, philanthropiques et religieuses. Un État démissionnaire crée une demande d'aide, et les citoyens fortunés qui ont désormais plus de temps et d'argent donnent des deux pour constituer l'offre.²³ C'est du moins l'espoir que l'on peut nourrir, mais la manière dont cela s'organisera dans la réalité reste – comme souvent concernant le revenu universel – une inconnue.

C'est le contrat social, l'intégration morale et sociale du citoyen et de la société, qui incite certains à rendre le RU conditionnel, et à le convertir en un revenu de participation. La simplicité administrative d'allocations totalement inconditionnelles doit alors laisser place au contrôle des conditions. Le citoyen doit contribuer à la société – ou du moins y être disposé – pour recevoir un revenu de l'État.²⁴ Ces conditions sont théoriquement aisées à énumérer, mais il est autrement plus complexe de les imposer légalement, de les mettre en pratique et de les contrôler.²⁵

Fondements moraux de l'économie

L'analyse dynamique du RU porte par ailleurs sur ses effets socio-économiques ; penchons-nous à présent sur les bases morales de notre économie. L'effet du RU sur la formation des salaires signifie que le RU est, fondamentalement, une aide salariale universelle, une politique institutionnalisée

22 Ghiotto, *De staat van het gezin; Neels e.a., De verlichting uit evenwicht.*

23 Murray, *In our hands.*

24 Atkinson, *"The Case for a Participation Income"*; Crombez, *Ctrl+Alt+Del.*

25 De Wispelaere en Stirton, *"The public administration case against participation income"*.

de cadeaux aux entreprises. Bien que des aides salariales puissent être justifiées dans une politique des groupes cibles, il est autrement plus audacieux de prétendre qu'elles seraient nécessaires pour chaque travailleur.

Son impact sur la politique d'aide aux personnes défavorisées mérite également notre attention. Par politique d'aide aux personnes défavorisées, on vise toute politique conçue en fonction des besoins

“Le RU est la négation totale des gradations de besoins”

et destinée à permettre aux citoyens une participation optimale à la société. Le RU est la négation totale des gradations de besoins. Or notre société moderne – tant la Belgique que d'autres pays plus riches – est confrontée à une polarisation et une stratification chroniques des groupes défavorisés, qui accroissent encore

la nécessité d'une politique efficace au profit des plus défavorisés. *Ç'était aussi la conclusion d'un rapport sur le sujet publié récemment par l'OCDE. Néanmoins les avantages administratifs et l'élimination des pièges à l'emploi, un RU budgétairement neutre serait particulièrement régressif. Il ne réussit pas à décliner la pauvreté. Même pire, il précarise plus des gens qu'il libère de la pauvreté.*

Comme nous le démontrerons ci-dessous, le RU est une mesure très régressive qui entraîne un appauvrissement organisé de nombreux citoyens qui bénéficient aujourd'hui de revenus de remplacement. Plus encore : dans la mesure où la pauvreté s'exprime souvent en termes d'inégalités de revenus, le RU est synonyme de pauvreté organisée pour les groupes défavorisés.

Notre analyse de la formation des salaires et de politique en faveur des personnes défavorisées nous incite à estimer qu'un RU, s'il devait être introduit, devrait rapidement être complété pour certains groupes ou certaines catégories de population. Des suppléments conditionnels exigent cependant la même bureaucratie complexe que celle que nous connaissons aujourd'hui. Les partisans du RU qui escomptent une réduction de l'appareil de contrôle bureaucratique, pour des considérations tant morales qu'économiques, semblent systématiquement sous-estimer une telle dynamique dans un pays comme le nôtre. Et un RU différencié... n'est tout simplement plus un RU.

Consensus fragile

C'est la raison pour laquelle le consensus étrange qui unit des hommes et femmes politiques de gauche et de droite sur le RU n'est qu'apparent : il s'évapore dès que le revenu universel prend une forme concrète.

La brève liste des propositions de RU et de leurs partisans aux chapitres 2 et 4 aura démontré à l'évidence qu'il n'est pas aisé d'inscrire le revenu universel dans une tradition idéologique.²⁶ Le récent ouvrage de Nele Lijnen a ainsi compilé des voix qui couvrent presque l'ensemble du spectre politique belge (et surtout flamand) : de Phillippe Van Parijs (UCL, libéral égalitaire) et Roland Duchatelet (libéral progressiste) à Kristof Calvo (Groen) et Grete Remen (N-VA), alors que l'auteur est membre de l'Open VLD.²⁷

²⁶ Fitzpatrick en Campling, *Freedom and Security*; Raventós, *Basic Income*.

²⁷ Lijnen, *Win for life. Met het basisinkomen naar vrijheid en creativiteit*.

Il est cependant tout aussi clair que les propositions elles-mêmes sont très diverses. Le concept du RU n'est ni de gauche, ni de droite, chacun peut y trouver satisfaction, quelle que soit son idéologie. Mais une fois que nous l'abordons sous un angle plus concret, nous retrouvons rapidement l'axe droite-gauche. Plus encore : les différences en matière de montants, de bénéficiaires, de modèle de financement et de mesures d'accompagnement (comme la suppression des autres dispositifs sociaux) sont telles qu'un accord politique sur le RU semble totalement improbable.²⁸

À cela s'ajoute le fait que ce grand écart idéologique fonctionne dans les deux sens. Non seulement le RU réunit des personnes souscrivant à des idéologies et des théories politiques (très) différentes, mais il divise également des personnes du même courant.²⁹ Ainsi les opposants les plus résolus à un revenu universel couvrent-ils également l'ensemble du spectre politique. L'ouvrage de Nele Lijnen et de sa grande coalition de partisans a suscité l'opposition tant de Jean-Marie Dedecker (libertaire) que de Francine Mestrum (progressiste de gauche) et des députés du SP.A.³⁰ Et sur le site du PTB-PVDA-PTB (marxiste) est épinglé un ouvrage au titre éloquent : « L'allocation universelle : nouveau label de précarité ».³¹

Ce consensus illusoire ne se retrouve pas uniquement parmi les activistes et les politiques, mais aussi au sein du grand public. Le Baromètre du travail de Trendhuis et l'Argent des Belges, la grande enquête du Vif, ont chacun sondé un échantillon de la population belge sur le revenu universel. Alors que le premier a conclu que plus de 60% des Belges étaient partisans du RU, l'enquête du Vif est arrivée aux conclusions inverses, avec 60% d'opposants. La grande différence ? Le baromètre du travail interrogeait des Belges sur leur position vis-à-vis du revenu universel – sans plus – alors que l'enquête sur l'argent des Belges spécifiait le montant et quelques-uns des revenus de remplacement qui seraient supprimés. Il n'en fallait pas plus pour briser cette belle unanimité.³²

6. Pieds sur terre

De nombreux arguments d'ordre moral et idéologique peuvent dès lors être invoqués contre le RU, mais revenons-en aux effets sur la société. La politique sociale n'est en effet pas une expérience théorique : elle modèle notre société. Les coûts et profits ne sont pas que des séries de chiffres sur une feuille et un ensemble de valeurs abstraites, mais des hommes et des femmes de chair et de sang : des enfants qui ont encore toute la vie devant eux et des personnes âgées qui veulent

28 Fitzpatrick en Campling, *Freedom and Security*.

29 Widerquist e.a., *Basic income*.

30 Dedecker, Dedecker: "Basisinkomen doet me denken aan recht op luiheid"; Mestrum, "'Topexperts' spreken zich uit tegen het basisinkomen"; Mestrum, "Basisinkomen: Wat met onze strijd voor gelijkheid"; Soens en Beenders, "Geen basisinkomen, maar een basisloon voor iedereen"

31 Alaluf, *L'allocation universelle*.

32 Pironet, "Basisinkomen krijgt een njet"; Trendhuis, "Op koers naar de betekenis-economie TRENDSTUDIE NAAR ZINGEVING OP HET WERK IN VLAANDEREN".

(pouvoir) profiter de leur retraite. Il est donc important d'observer l'impact réel du RU. De dépasser les hypothèses et la rhétorique pour réaliser une estimation de la réalité, compte tenu de l'état actuel des recherches en sciences humaines.

Commençons par une analyse statique, dans le cadre de laquelle nous sortirons notre calculatrice sans tenir compte des changements de comportement. Cette analyse statique se fonde donc sur un changement radical de la structure de l'État-providence, sans le moindre effet sur l'économie et la société. C'est donc tout sauf une situation réaliste, mais elle peut être utile pour rendre la situation plus concrète.

Trois propositions de RU possibles

Le graphique ci-dessous illustre le coût total de trois revenus universels possibles, pour différents montants. Pour le remettre en perspective, nous précisons également les dépenses actuelles liées aux revenus de remplacement, et les dépenses totales hors charges d'intérêt du pouvoir fédéral (y compris la sécurité sociale).

Coût du Revenu Universel



Nous fixons le montant le plus bas à 900 € par mois par adulte et 300 € par enfant. Ce qui est loin d'être excessif. Bien que ce ne soit pas le RU le plus faible des propositions ci-dessus, il reste nettement inférieur à celles de Van Parijs, du Parti pirate ou de l'Initiative Grundeinkommen. C'est cependant le montant minimal qui permet à des couples en différentes situations familiales de participer dignement à la société, comme calculé sur la base des budgets de référence.^{b 33} Pour un adulte, il est également

^b Ces montants sont déterminés sur la base des budgets de référence prévus par le Centrum voor Sociaal Beleid (CSB) pour un couple sur le marché locatif privé. Storms, « Referentiebudgetten voor maatschappelijke participatie ». Des facteurs de couverture détaillés par type de ménage pour les différentes propositions de RU sont joints en annexe 2, mais il varie de 93% à 122%. Les facteurs de couverture sont beaucoup plus élevés pour les locataires dans le secteur social, mais comme ceci ne représente qu'une petite partie du logement total en Belgique et l'on pourrait arrêter qu'un RU supprime raison d'être d'un marché du logement social, nous nous en tenons au marché privé. D'autres préfèrent le seuil de risque de pauvreté comme critère. Ce critère relatif est cependant calculé sur la base du revenu médian dont ferait parti le RU, ce qui est lieu à un raisonnement circulaire.

dans la lignée du revenu d'insertion d'un individu isolé.³⁴ Avec un tel RU, les enfants recevraient près de deux fois plus que le montant de base des allocations familiales réformées.³⁵

Ce RU est trop faible pour permettre à un individu isolé et une famille monoparentale de vivre. L'essor d'unités de logement innovantes (duplex, habitations kangourou, co-housing, ...) permet certes de cohabiter en dehors du cercle familial, mais le RU qui soutient également les parents isolés doit dès lors être plus élevé. Nous en arrivons alors à un ordre de grandeur d'environ 1250 € par adulte et 420 € par enfant. Ceci devient notre deuxième RU possible.

Enfin, nous optons pour l'une des propositions du RU les plus généreuses qui circulent en Belgique, celle du Parti pirate. Celle-ci prévoit 1500 € par adulte et 200 € par enfant. Ce sont également les montants postulés dans le célèbre reportage de l'émission de la VRT Panorama consacrée au revenu universel.³⁶

Qui Bono ? Le RU par rapport aux revenus de remplacement existants

Le RU minimum coûte donc nettement plus cher que ce que nous dépensons aujourd'hui, et pourtant, un grand nombre de ceux qui bénéficient aujourd'hui d'un revenu de remplacement verraient leur situation se détériorer.

Des calculs précédents ont démontré qu'à peine 17% des majeurs résidant dans notre pays verraient leur situation financière s'améliorer avec un RU de 1000 €. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, la majorité des personnes qui bénéficient d'un revenu de remplacement perçoit en effet un montant nettement supérieur à 1000 €.³⁷

	Montant par mois (si pris à temps plein)	Dépenses en 2016^d
Congés thématiques : (Congé parental, assistance médicale, soins palliatifs)	€802 ^e	€0.2 milliard

³³ Ibid.

³⁴ SPP Intégration sociale. « L'(Equivalent) du revenu d'intégration sociale ».

^c En Flandre, en Wallonie et en Communauté germanophone. Bruxelles n'a pas encore tranché au moment d'écrire cet article, mais restera probablement dans le même ordre de grandeur.

³⁵ Crevits et Vandeurzen, « Conceptnota "Voor elk kind en elk gezin een groeipakket op maat" »; Prevot, « ALLOCATIONS FAMILIALES Des montants plus justes et plus simples qui répondent davantage aux besoins des familles d'aujourd'hui ».

³⁶ Deville et Kneepkens, *Iedereen een basisinkomen*; Van Liefferinge, "Waarom het basisinkomen de weg van de toekomst is".

³⁷ Hertogen, "Non-Profit Data".

^d Estimation de la Banque Nationale de Belgique.

^e La Flandre prévoit en outre des primes d'encouragement.

^f La Flandre prévoit en outre des primes d'encouragement.

	Montant par mois (si pris à temps plein)	Dépenses en 2016^d
Crédit-temps motivé	€490 of €654, selon l'ancienneté ^f	€0.4 milliard
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAP)	Isolé : 1.052 € Cohabitant : 701 €	€0.6 milliard
Revenu d'intégration sociale	Isolé : 867 € Cohabitant : 578 € Ménages avec enfant(s) ^h : 1156 €	€1 milliard
Allocation de chômage ⁱ	Minima : Isolé : 992 € Cohabitant : 524-744 € Cohabitant avec charge de famille : 1.181 € Maxima (tous les types) : 1.655 €	€7.2 milliards
Allocations de maladie et d'invalidité	Minima : Isolé : 1.169 € Cohabitant : € 1.002 avec charge de famille : 1.461 € Maxima : 2.120 € Indépendants : Isolé : 1.169 € Cohabitant : 896 € avec charge de famille : 1.460 € ^j	€7.8 milliards
Pensions	Minimums garantis pour carrière complète (secteur privé) Isolé : 1.177 € Chef de famille : 1.471 € Pension de survie : 1.158 € Minimums garantis pour 20 ans de carrière (secteur public) : Isolé : 1.312 € Marié : 1.640 €	€ 43.6 milliards

38

^h Remarquez que ceci vaut pour les parents isolés et pour les couples avec enfants.

ⁱ C'est la somme des « allocations de chômage » et « allocations de chômage avec complément d'entreprise », mieux connues sous

Le RU calculé sur la base des budgets de référence apportera donc une amélioration limitée pour un plus petit groupe d'allocataires, mais plus de quatre citoyens sur cinq bénéficiant d'un revenu de remplacement subiront une baisse significative de leurs revenus. Pour éviter de telles situations, il faudra soit procéder à une augmentation générale du RU – ce qui exigera beaucoup plus de moyens –, soit opter pour une augmentation ciblée du RU pour certains groupes comme les chômeurs et les parents isolés.³⁹ Cette intervention aurait toutefois raison du caractère universel du RU et de nombreux avantages espérés par ses partisans.

Ses défenseurs affirment qu'un RU sera, pour ainsi dire, financièrement neutre pour de larges couches de la population. Ils récupéreront en effet, par le biais du RU, ce qu'ils devront payer de surcroît comme impôts (emploi). Le RU remplace ainsi une partie du salaire. Sur le plan économique, cette affirmation est parfaitement exacte. Une opération consistant à prendre d'une main ce qu'on donne d'une autre n'aura aucun effet. Les modèles mathématiques et économiques sont cependant loin d'être le reflet parfait de la réalité. L'économie comportementale, au confluent de la psychologie et de l'économie, nous a appris que l'être humain est beaucoup plus sensible à une perte qu'à un gain. Les chiffres diffèrent, mais nous considérons malgré tout qu'une privation est ressentie deux fois plus lourdement qu'une amélioration de sa situation. Concrètement, ceux qui perdent 100 € doivent récupérer 200 € pour être à nouveau aussi heureux.⁴⁰ S'il est exact que le RU est financièrement neutre – une pression fiscale plus élevée qui reflue sous la forme d'un revenu universel –, il ne sera toutefois pas ressenti comme tel par le citoyen.⁴¹ Ce constat est notamment à l'origine des effets comportementaux qui seront abordés ultérieurement dans l'analyse dynamique.

Comment financer un RU ?

Les propositions de RU ne sont jamais isolées, mais bien toujours accompagnées de propositions d'accompagnement et de suppression de postes de coûts. Ces propositions sont très variées, mais il est possible d'identifier quelques *usual suspects* qui ne font guère débat parmi les partisans.

leur ancien nom de « pré-pension ». Elles se montent à respectivement 5,8 et 1,4 milliard €.

^j Ces montants s'appliquent à l'allocation de maladie pour un travailleur régulier. Les allocations d'invalidité ont les mêmes minima et maxima, entre 1367 € pour un cohabitant et 2297 € pour un invalide avec charges de famille.

³⁸ Office national des Pensions, « La GRAPA »; Office fédéral des Pensions, « La pension minimale garantie »; Banque Nationale de Belgique, « Rapport 2016 Tableaux statistiques détaillés »; SPP Intégration sociale, « (L'Équivalent du) revenu d'intégration sociale »; INAMI, « Tableau chronologique des adaptations des indemnités aux fluctuations de l'indice santé »; ONEM, « I. Les bénéficiaire de l'ONEM | ONEM »; ONEM, « Interruption de carrière - Crédit-temps | ».

³⁹ Janssens, « Basisinkomen: oordeel niet te vlug ».

⁴⁰ Kahneman, Thinking, fast and slow; Tversky en Kahneman, « Advances in Prospect Theory ».

⁴¹ Pech, « Behavioral Economics and the Basic Income Grant ».

Revenus de remplacement	€ 61.5 milliards
Allocations familiales	€ 6.5 milliards
Autres allocations sociales	€ 9.4 milliards
Quotité exonérée d'impôts	€ 10.2 milliards
Économies administratives	€ 2.9 milliards
Total des économies	€ 90.5 milliards

Presque toutes les propositions de RU choisissent de supprimer les revenus de remplacement, puisque tout le monde recevra le RU. Cela représente déjà une économie de 61,5 milliards d'euros. Cette suppression des revenus de remplacement s'étend au premier pilier de notre régime de pension – un point qui fait beaucoup moins consensus –, mais nous préférons éviter de compliquer excessivement le débat.

Dans la mesure où les enfants aussi recevront un RU partiel, les allocations familiales n'ont plus aucune raison d'être (du moins pour ceux qui considèrent les allocations familiales comme une couverture des frais liés à l'éducation des enfants), soit une nouvelle économie de 6,5 milliards d'euros.^k Les autres allocations sociales représentent 1,4 milliard d'euros, que nous reprenons également dans les économies. Enfin, la quotité exonérée d'impôts disparaît, ce qui libère à nouveau 10,2 milliards d'euros.⁴²

La simplification du système est également porteuse d'économies, puisqu'il faut moins de fonctionnaires pour gérer l'ensemble. Le reportage de Panorama mentionné ci-dessus avance une économie de 4 milliards d'euros, alors que d'autres calculs s'en tiennent à 2,9 milliards.⁴³ Simultanément et comme nous le démontrons plus loin, certains salaires au sein du secteur public pourraient également augmenter, et les économies dans l'administration sont donc plus espérées qu'acquises. Ainsi, « assumer l'adoption d'un programme fiscal et d'allocations automatisé et efficace » – pour reprendre les termes de Philippe Van Parijs⁴⁴ – est beaucoup plus aisé à promettre qu'à mettre en œuvre.⁴⁵ On peut également s'interroger sur le sort de tous ces fonctionnaires. Il sera en effet nécessaire de licencier pour faire des économies, mais une telle opération est particulièrement complexe tant sur le plan politique que légal – vu leur statut.

^k Remarquez que nous faisons abstraction ici de la structure institutionnelle de la Belgique. Bien que les allocations familiales soient considérées comme dépenses fédérales dans les tableaux statistiques de la Banque Nationale, elles constituent dès le 1er janvier 2019 une dépense des entités fédérées.

⁴² Banque Nationale de Belgique, « Rapport 2016 Tableaux statistiques détaillés »; Tirez, « Een schatting van de kostprijs van een basisinkomen voor alle Belgen ».

⁴³ Deville et Kneepkens, Iedereen een basisinkomen; Hertogen, « Non-Profit Data »; Tirez, « Een schatting van de kostprijs van een basisinkomen voor alle Belgen ».

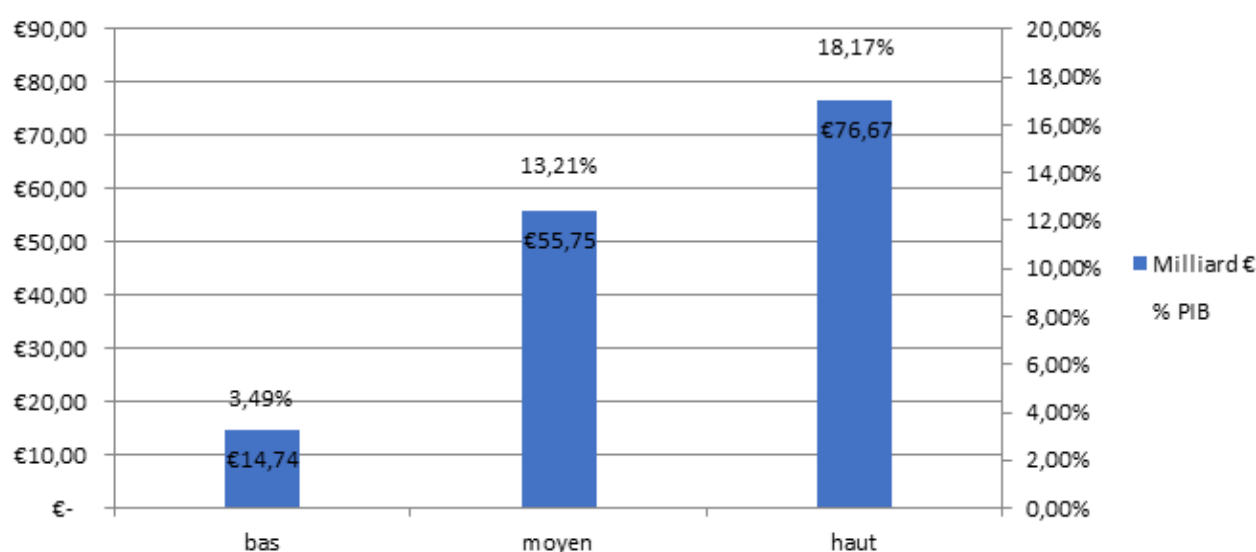
⁴⁴ Van Parijs, « Basic Income ».

⁴⁵ De Wispelaere et Stirton, « When Basic Income Meets Professor Pangloss ».

Bien qu'elles soient hautement spéculatives, le principe de prudence nous oblige à reprendre les économies espérées. Nous optons ici pour les calculs de Tirez et Hertogen, puisque la manière dont le reportage de Panorama en arrive à 4 milliards d'économies est particulièrement floue.

Le tableau ci-dessous illustre les besoins de financement pour les différentes variations que nous abordons, en milliards d'euros et par rapport à l'économie belge.

Besoins de financement RU



46

Un RU de 900 € coûte donc 105,2 milliards d'euros, alors que les économies réelles s'élèvent à 90,5 milliards. Soit un besoin de financement de 14,74 milliards d'euros, c'est-à-dire 3,46 % du PIB de la Belgique. C'est un montant énorme et ce, – à nouveau – pour octroyer un revenu relativement limité à ceux qui comptent aujourd'hui sur un revenu de remplacement pour vivre. Les propositions médianes et élevées autorisent un peu plus de confort, mais elles sont d'autant plus coûteuses ! Nous en arrivons alors à 76,67 milliards d'euros, soit 18,17% du PIB belge.

Ces 18,7% viennent s'ajouter à une pression fiscale actuelle de 51%, qui compte déjà parmi les plus élevées au monde. L'État accapare ainsi un peu moins de 0,70 € pour chaque euro de valeur ajoutée créée en Belgique. Notre dette publique est également colossale, puisqu'elle représente 106,6% du PIB. Nous ne disposons donc d'aucune marge de ce côté. D'autant que le RU ne constitue en effet pas un investissement unique, mais une dépense récurrente, mois après mois, année après année.

46 Banque Nationale de Belgique, « Rapport 2016 Tableaux statistiques détaillés »; Statbel, « Structure de la population selon l'âge et le sexe, 2016 ».

Pour remettre ces montants en perspective, le coût du vieillissement entre 2015 et 2060 pèsera grosso modo 2,3% du PIB. Le besoin de financement du RU le plus réduit représente donc une fois et demi le coût du vieillissement, et pour le RU le plus élevé, il faut presque tabler sur un facteur huit.⁴⁷

Des économies complémentaires sont possibles, mais...

Dans la mesure où le RU a l'ambition de faire disparaître les revenus de remplacement, nous pouvons également analyser les mesures d'aides sélectives dont bénéficient les plus bas revenus, tant au niveau fédéral qu'au niveau des entités fédérées. Il s'agit de mesures comme le quotient matrimonial, les crèches dont le tarif est lié aux revenus, les bourses scolaires et d'études, ainsi que les logements sociaux. On pourrait même arguer que le RU rendrait superflus les titres-services, ce qui permettrait d'économiser 3 milliards en dépenses et manque à gagner pour l'État.⁴⁸ Ces économies – qui s'inscrivent pourtant dans le prolongement des précédentes – font cependant beaucoup moins l'unanimité au sein des activistes pro-RU. Une nouvelle illustration du grand écart idéologique qui apparaît dès que nous tentons de concrétiser le concept.

De plus, plusieurs de ces économies peuvent augmenter le coût de la vie, et partant la hauteur du RU. Lors de l'établissement des budgets de référence, on a par exemple tenu compte des bourses scolaires et d'études. Les supprimer réduirait donc le facteur de couverture du RU dont nous tenons compte ici pour certains types de ménage.

Parallèlement à la recherche d'économies, on pourrait également analyser la masse totale des revenus universels payés. Certains objecteront par exemple que le RU ne sera pas versé aux détenus. L'État pourvoit déjà à l'entretien de ses citoyens, et un RU vu comme une obligation de la société peut difficilement se justifier en regard d'une personne qui n'a pas rempli ses devoirs vis-à-vis de l'autorité de la loi et de l'ordre de la société. Mais le montant ne dépasse pas 0,12 milliard, et ne fait pas une grande différence au final. De plus, c'est un nouveau coup de canif à l'universalité du RU. Plus on s'aventure dans cette direction, moins le RU est universel, plus il perd de sa simplicité et plus on réintroduit d'aspects administratifs.

En plus, il faut noter que l'on ne tient pas compte des effets du RU en tant que subvention salariale, dont l'effet sur la masse salariale de notre pays. L'impôt sur le travail, calculé sur les salaires, a un rôle primordial dans le financement de notre Etat. Il ne s'agit pas que d'impôt des personnes physiques, mais aussi des charges sociales et les centimes additionnels municipaux et régionaux. C'est une autre érosion de notre assiette fiscale.

47 Conseil supérieur des Finances, « Comité d'étude sur le vieillissement - Rapport annuel ».

48 Hertogen, « BuG 305- Dienstencheques kosten 3,1 mia € aan de gemeenschap ».

Coût de la transition

Il faut également tenir compte du coût de la transition. De la même manière que le succès d'une automatisation approfondie est loin d'être acquis, le passage de la situation A à la situation B ne s'opèrera pas en un claquement de doigts. Tout entrepreneur qui entend introduire une nouvelle ligne de production, emménager dans de nouveaux locaux, adopter une nouvelle structure organisationnelle ou souhaite procéder à une quelconque réforme, tient compte des frais de transition. Les administrations publiques l'oublient souvent. Une fois que sont pris en compte le passif social, l'organisation de ressources humaines, la migration des systèmes informatiques, les doubles factures pendant la transition..., il faut à nouveau se demander si le jeu en vaut la chandelle.

De plus, les frais de transaction financière se doublent de frais de transaction émotionnelle. De fait, certains sont très sensibles à toute modification de leur situation (financière), et l'introduction d'un revenu universel touchera tout le monde, par définition. La transition sera de toute manière une source d'incertitudes et pourrait impliquer, en fonction de la hauteur du montant, une baisse des revenus pour de nombreuses personnes. Or ce sont précisément les plus faibles de la société qui seront les plus sensibles à ces frais de transaction émotionnelle. Leur situation sociale et économique leur laisse tellement peu de marge de manœuvre que le moindre retard dans le versement des allocations ou la moindre baisse du montant de ces allocations peut avoir un effet catastrophique. L'évolution vers le RU introduit dès lors une énorme instabilité dans notre modèle social actuel.

Comment propose-t-on de combler ce trou ?

Comme nous l'avons vu au tableau du chapitre 4, les propositions de financement sont – si telle chose est possible – encore plus diverses que les propositions de RU proprement dites. Les ballons d'essai usuel sont une augmentation (linéaire) de l'impôt sur le travail, un impôt (supplémentaire) sur la consommation, un impôt sur la spéculation (la « taxe Tobin »), une taxe écologique ou un impôt sur la fortune. Les propositions plus récentes font régulièrement état d'une taxation sur les robots. Une discussion approfondie et complète de ces propositions fiscales et d'autres dépasse le cadre de cette étude, et nous vous renvoyons aux travaux précédents d'Itinera sur ce thème.⁴⁹ Mais aucune des propositions précédentes ne pourrait dégager les ressources financières nécessaires sans avoir des effets négatifs significatifs sur l'économie et la société.

Pour finir

Nous ne nous exprimerons pas de manière définitive sur les besoins de financement précis ici. Ce n'est pas le cœur du message de cette analyse, et l'idée qu'il soit possible d'établir des prévisions chiffrées réalistes et précises n'est qu'une illusion. Il suffit de prendre conscience, à l'aide des statistiques indicatives précédentes, qu'un RU n'est pas envisageable sans besoin de financement, même dans une analyse statique.

⁴⁹ Van de Cloot et Volckaert, *Taxshift*.

7. Revenu universel, une affirmation imprudente fondée sur des hypothèses fragiles

Généralement, le revenu universel est présenté comme une proposition politique mûrement réfléchie et parfaitement étudiée, reposant sur l'évidence. Des expériences seraient en cours ou auraient été clôturées dans le monde entier, et permettraient de prévoir les effets d'un RU belge ou européen. Rien n'est moins vrai.

Dans les débats sur le revenu universel, on renvoie généralement au dividende permanent mis en place en Alaska, aux expériences en matière d'impôt négatif sur les revenus (INR) aux États-Unis, à l'expérience de Mincome au Canada (Dauphin, Manitoba), aux « exemples » Win4Life ou à des expériences au Kenya et en Namibie. Ce sont les expériences les plus connues, mais elles sont loin d'être les seules à avoir été mises en œuvre pour tenter de mieux comprendre la réaction des individus et d'une société à l'introduction d'un RU. Cela dit, les informations qui y sont glanées ne sont pas aussi concluantes qu'on voudrait nous le faire croire. Dans le langage des statisticiens, nous pouvons affirmer que tant la validité interne – la justesse des résultats – que la validité externe – l'applicabilité des résultats dans un contexte différent – sont douteuses.

Montant limité

Le dividende de l'Alaska est le meilleur exemple de RU dans un pays développé. Depuis la fin des années 70, une partie des revenus du pétrole de l'Alaska est versée dans l'Alaska Permanent Fund. Chaque habitant permanent de l'Alaska, à l'exception des prisonniers, perçoit chaque année une partie du rendement de ce fonds.⁵⁰ Le dividende est individuel, inconditionnel et universel, et satisfait donc parfaitement aux trois critères du revenu universel. Mais depuis la constitution du fonds, ce RU a presque toujours fluctué entre 1000 \$ et 2000 \$... par an. Le montant le plus élevé de l'histoire, compte tenu de l'inflation, s'est établi à 2671 \$, soit quelque 223 \$ par mois et par personne.⁵¹ Un montant qui n'est pas négligeable, surtout pour les familles nombreuses et les familles pauvres, mais qui ne représente en rien un RU qui permet une participation digne à la société.

Contexte différent

Les pays en voie de développement font plus souvent office de jardin d'essai pour les chercheurs expérimentaux en politique. Les défis en matière de pauvreté et de santé y sont particulièrement marqués, mais si l'on y trouve assez de moyens pour mettre sur pied une aide, ils ne sont cependant pas suffisants pour aider tout le monde. La constitution d'un groupe contrôle composé de personnes qui ne bénéficient pas de l'aide ou qui n'en bénéficiera qu'ultérieurement est moins sensible d'un point de vue moral et politique. De plus et malgré l'énorme croissance des dernières décennies, une

50 Alaska Department of Revenue, "Permanent Fund Dividend Division- Eligibility Requirements".

51 Alaska Permanent Fund Corporation, "The Permanent Fund Dividend".

part énorme de la population mondiale vit toujours dans une pauvreté regrettable, avec des soins de santé défectueux et une (très) faible qualification, raison pour laquelle il est relativement peu coûteux de tenter d'améliorer leur sort. Des expériences peuvent donc être mises en œuvre à beaucoup plus grande échelle et avec moins de moyens.

C'est notamment le cas d'expériences (relativement) étendues qui ont été lancées au Kenya et en Namibie. L'Iran a également introduit un programme national qui se rapproche beaucoup du RU, et au moment où nous rédigeons cette étude, on commençait à envisager très sérieusement de regrouper des centaines de programmes d'aide en un RU unique en Inde. Ces deux initiatives se justifient surtout par la nécessité de renforcer l'efficacité de l'administration et la lutte contre la corruption. Les raisons pour lesquelles il est intéressant d'expérimenter, voire d'introduire un RU dans un pays en développement expliquent cependant pourquoi les résultats obtenus sont difficilement applicables en Belgique ou, par extension, dans presque tout État-providence occidental. Le contexte est tellement différent que nous comparons des pommes et des poires. De plus, il y a une différence entre un RU qui préserve (à peine) de la famine, et un RU qui autoriserait une participation digne à notre société occidentale.

L'effet Hawthorne

Les expériences réalisées dans les pays industrialisés sont tout aussi problématiques. Tant l'expérience de Mincome au Canada que l'expérience d'INR aux États-Unis datent (essentiellement) des années 70. Notre société et notre économie ne sont plus du tout les mêmes. Dans les deux cas, il s'agissait d'expériences temporaires dans une zone géographique délimitée. Les participants savaient qu'ils avaient été sélectionnés, ce qui peut produire le célèbre effet Hawthorne : dans le cadre d'une

“La réaction d'un individu à un RU dans un État-providence classique n'a cependant rien de semblable à la réaction d'une société où un RU est attribué à tout le monde”

expérience, les participants modifient leur comportement uniquement parce qu'ils savent qu'ils participent à une expérience. Ils ne le font pas nécessairement dans le but de biaiser les résultats – cela peut même être inconscient –, mais les résultats n'en sont pas moins biaisés.

Échantillon limité

Dauphin (dans la province canadienne de Manitoba), qui abrite une population d'à peine 10.000 habitants y compris les zones rurales environnantes, est le seul endroit où tous les membres de la communauté ont réellement pu participer à l'expérience de Mincome. Winnipeg, la ville la plus proche, était située à plus de 300 km. Dans les autres zones où a été menée l'expérience de Mincome et dans toutes les zones où l'INR a été testé, on s'est contenté de sélectionner une partie de la population. La réaction d'un individu à un RU dans un État-providence classique n'a cependant rien de semblable à la réaction d'une société où un RU est

¹ « Win for Life » est un jeu à gratter de la Loterie nationale qui permet de gagner un montant fixe par mois. Il se montait initialement à 1000 € et a été majoré plus tard à 2500 €. Plusieurs montants mensuels sont aujourd'hui possibles, allant de 500 € à 5000 €.

attribué à tout le monde. Cet argument s'applique tout particulièrement dans le cas des gagnants de Win4Life¹, ou du moins les quelques dizaines qui ont accepté de participer à une enquête. Dans ce cas précis, il faut encore prendre pour hypothèse que les 83 participants sur un total de 189 gagnants pour toute la Belgique sont représentatifs de l'ensemble de la population. Même après contrôle des caractéristiques sociodémographiques, il subsiste encore de nombreuses caractéristiques plus difficilement mesurables.⁵²

Temporaire

En outre, la durée de toutes les expériences mise en œuvre – à l'exception de Win4Life – avait été fixée au préalable. Les participants savaient non seulement qu'ils participaient à une expérience, mais aussi combien de temps elle durerait. Cette durée limitée peut entraîner aussi bien une sur-estimation qu'une sous-estimation des effets du RU sur le marché du travail. En raison de la nature temporaire de l'expérience, on peut choisir de rester sur le marché du travail par crainte d'éprouver des difficultés à s'y réintégrer par la suite. Une crainte qui n'est pas infondée, vu les difficultés rencontrées par les chômeurs, malades ou les hommes/femmes au foyer de longue durée. Toutefois, on peut également choisir de se retirer temporairement du marché du travail et de profiter de l'expérience du RU pour souffler ou pour reprendre des études. Au terme de l'expérience, on sera ainsi plus performant sur le marché du travail que ceux qui n'ont pas été sélectionnés. Il est *a priori* impossible de savoir quel effet dominera.

Quid du revenu universel conditionnel ?

Néanmoins, peut-être que le principal élément incitant à douter des résultats de l'expérience de Mincome sur le revenu universel réside dans le fait qu'il ne s'agissait pas du tout d'une expérience sur un revenu universel. Elle est pourtant citée systématiquement comme l'expérience de revenu universel par excellence, par exemple par Rutger Bregman.⁵³ Or l'expérience de Mincome était associée à une condition de revenus, alors que l'inconditionnalité est sans doute la principale caractéristique du RU. Dans l'expérience de Mincome, l'allocation était réduite de 50 centimes pour chaque dollar que le bénéficiaire percevait d'une autre source. Ceux qui gagnaient 20% de plus que le seuil de pauvreté ne recevaient ainsi plus le « revenu universel » de Mincome.⁵⁴ Si la formule vous semble familière, c'est parce qu'il ne s'agit clairement pas d'un revenu universel, mais bien d'un revenu minimum garanti. Une version un peu plus ambitieuse de notre revenu d'intégration, donc.

Expériences d'aide sociale, aucune trace de RU

Alors que les exemples que nous venons de décrire sélectionnaient au moins des participants dans l'ensemble de la population, il y a encore une troisième catégorie d'expériences sur le « revenu uni-

52 Marx et Peeters, « Win for Life ».

53 Bregman, Gratis geld voor iedereen.

54 Forget, « The Town with No Poverty ».

versel » qui auraient davantage mérité le nom d'expériences d'aide sociale. En effet, les expériences très discutées réalisées dans quelques communes néerlandaises^m et en Finlande portent exclusivement sur des personnes qui perçoivent déjà un revenu de remplacement.

En Finlande, on a sélectionné arbitrairement 2000 chômeurs. Ils se sont entendus dire qu'au cours des deux années suivantes, ils recevraient quoi qu'il arrive leur allocation de chômage, qu'ils travaillent, recherchent un emploi ou restent à la maison pour regarder la télévision. Les exemples néerlandais sont encore plus problématiques. Cette fois, les conditions périphériques n'ont pas été supprimées, mais seulement assouplies. Ainsi certains groupes ont-ils été dispensés de l'obligation de rechercher du travail et d'autres pas, le revenu universel n'était que partiellement inconditionnel (à concurrence de 199 € par mois pour les isolés), les participants étant choisis parmi une liste des candidats.⁵⁵ Terneuzen est encore un cas à part : début 2017, le conseil communal a rejeté de justesse – 15 voix contre, 14 pour – une proposition qui aurait octroyé un revenu universel digne de ce nom... à 20 participants sur une population de 54.600 personnes. Ceux-ci auraient à nouveau été choisis parmi des candidats isolés qui recevaient une allocation depuis au moins trois ans.⁵⁶ Pas exactement un échantillon représentatif de la population. De plus, tous les cas néerlandais portaient sur une zone géographique limitée intégrée dans un plus grand ensemble. Au Canada, Dauphin était certes un simple village, mais il était si distant et si isolé que nous pourrions encore essayer de le considérer comme un microcosme de la société. Même si les Pays-Bas sont moins densément peuplés que la Belgique, ils sont loin de s'apparenter aux vastes étendues naturelles du Manitoba.

Les bases empiriques du revenu universel sont donc très fragiles. Aucune des expériences évoquées n'apporte de preuves suffisantes quant à l'opportunité d'instaurer un RU. Les partisans du RU leur attribuent des résultats qui ne sont pas confirmés par une analyse sérieuse.

Faute de grives...

Dans ce qui suit, nous établirons un panorama de ce que pourraient être les conséquences vraisemblables de l'instauration d'un RU. Cela sera une combinaison d'enseignements tirés des expériences précédentes, de parallèles réalisés à partir d'autres mesures politiques et d'un cadre de réflexion théorique basé sur des principes généraux d'administration. Comme Thomas Piketty l'a un jour écrit au sujet des statistiques liées à la distribution des revenus et des richesses : « *même si l'information n'était pas parfaite, elle avait le mérite d'exister.* »⁵⁷ Nous nous bornerons également aux principaux effets du RU : si la liste est relativement étendue, elle n'est certainement pas exhaustive. De nombreux effets secondaires ne relèvent pas de cette étude. En outre, des effets discutés ou non peuvent se renforcer mutuellement, et ainsi créer un effet boule de neige. Malgré les nombreuses

^m Utrecht, Wageningen, Tilburg et Groningen.

⁵⁵ Klijnsma, Ontwerpbesluit experimenten Participatiewet.

⁵⁶ König, « Geen gratis geld in Terneuzen »

⁵⁷ Piketty et Goldhammer, Capital in the Twenty-First Century.

réserves concernant les données sous-jacentes et leur capacité prédictive en sciences humaines, nous allons nous y risquer.

Le véritable impact de l'instauration d'un RU reste cependant un mystère, et tous ceux qui veulent affirmer le contraire sans laisser place au doute énoncent ce que l'on appelle aujourd'hui par euphémisme des *alternative facts*. Auparavant, c'était simplement des mensonges et des contre-vérités.

8. Quel est l'impact du revenu universel sur notre société ?

Jusqu'à présent, nous nous sommes surtout limités à une analyse statique et à une discussion d'expériences. L'analyse statique étudie la manière dont le gâteau, tel que nous le connaissons aujourd'hui, pourrait être partagé. Ce sont cependant les effets dynamiques, les effets sur le comportement des consommateurs et des producteurs, des travailleurs et des employeurs, des citoyens et des États, qui détermineront si, comment et par qui le gâteau sera confectionné.

Ci-après, nous allons étudier les effets probables d'un RU sur notre économie et une société inclusive. Nous commencerons par ses effets sur le marché du travail, en traitant de l'influence du RU sur certains groupes de notre société dans leur décision de travailler ou non. Nous accorderons une attention particulière à la participation des femmes au marché du travail. Nous analyserons la fin annoncée – à tort – du chômage involontaire, ainsi que l'impact du RU sur l'entrepreneuriat et l'intégration des migrants dans l'ensemble.

Ensuite, nous nous intéresserons à l'inclusion et à la protection sociale. Nous aborderons d'abord la (lutte contre la) pauvreté, pour traiter ensuite des risques existants et possibles d'abus en matière de protection sociale. S'ensuivra une brève discussion des effets possibles du RU sur la santé, pour terminer avec ses répercussions sur l'égalité des genres.

Qu'en est-il de notre prospérité ?

1. **Qui voudrait encore travailler dans un monde avec le RU ?**

Un des premiers arguments contre le RU, même pour quelqu'un à qui le concept vient d'être présenté, portera presque toujours son effet sur l'offre de main-d'œuvre. L'idée est que s'ils bénéficiaient d'un RU, les gens resteraient simplement chez eux. La réponse tout aussi classique est que les expériences démontrent que cet effet est très limité, et concerne surtout la marge intensive. Autrement dit : on continuera à travailler, mais on réduira tout simplement le nombre d'heures de travail. Les chiffres de l'expérience de Mincome, de l'INR et du Win4Life le démontreraient. Nous avons déjà indiqué que ces chiffres étaient peu fiables. Dans le cadre de cette analyse, nous acceptons cependant

qu'ils aient quand même une valeur prédictive pour l'effet de l'instauration d'un RU en Belgique. De plus, il ne faut pas seulement s'attendre à un effet quantitatif – combien de temps est-on prêt à travailler ? – mais bien aussi à un effet qualitatif – quel travail, et pour quel salaire ? Nous nous concentrerons ici sur l'offre de travail, mais la demande de travail sera elle aussi impactée. Toutes les propositions de RU, même les versions plus sobres qui prévoient des montants réduits, se caractérisent par des besoins de financement significatifs. La manière dont ces besoins de financement seront satisfaits peut avoir des répercussions non négligeables sur la demande de travail. Vu les variations déjà évoquées, il ne sera cependant pas possible d'entrer dans les détails dans le cadre de cette étude, et nous vous renvoyons volontiers aux autres travaux d'Itinera.⁵⁸

Des moyennes qui cachent de gros écarts

Même si tout gouvernement se réjouirait clairement d'une hausse comparable, il est vrai que la baisse moyenne de la participation au travail est restée relativement limitée dans les expériences INR. Cette moyenne cache cependant des effets très hétérogènes. Là où les hommes mariés n'ont réduit leur temps de travail que de 5%, le recul s'établissait à 21,1% pour les femmes mariées. Les

“Même là où il existe des effets incomplets, ceux-ci suggèrent un impact substantiel et très inégal du point de vue des genres sur l'activité.”

chefs de famille féminins – à la fois femme et souteneur de sa famille – tombent pile entre les deux, avec 13,2%. De plus, nous observons tant chez les femmes mariées que chez les femmes isolées, une baisse proportionnelle du taux d'emploi supérieure à la diminution du temps de travail.⁵⁹ Les simulations réalisées par le CPB, le bureau central du plan néerlandais, ont également constaté une baisse de la participation au marché du travail en équivalent temps pleins d'un peu plus de 5%. Cette moyenne dissimule un recul nettement plus important pour les femmes au sein de ménages avec enfants, dont la participation au marché du travail diminue de 17,7%.⁶⁰

En résumé : même là où il existe des effets incomplets, ceux-ci suggèrent un impact substantiel et très inégal du point de vue des genres sur l'activité. Un RU généralisé accentuera probablement cet effet. Le surcoût du RU devra donc être supporté par un plus grand nombre d'individus, ce qui exige une hausse proportionnellement plus importante des impôts, alors que le travail et les revenus du travail reculeront de manière généralisée, mais inégale du point de vue des genres. Et ce, alors qu'il est si important, à la lumière du vieillissement de la population et de la croissance économique limitée, de parvenir à accroître l'offre de travail.

58 Van de Cloot et Volckaert, *Taxshift*.

59 Sommer, A feasible basic income scheme for Germany.

60 Jongen, de Boer, et Dekker, « De effectiviteit van fiscaal participatiebeleid, CPB Policy Brief ».

2. La fin du chômage involontaire ?

Liberté dans la formation des salaires

Un autre argument très utilisé par les partisans du RU est qu'il entraînerait la disparition du chômage involontaire dans notre société. Cet argument exerce un attrait tout particulier sur la frange la plus droitière des partisans du RU. Le RU permet en effet de supprimer le salaire minimum. Tout le monde aura alors la liberté de proposer son travail au prix qui lui paraît acceptable. C'est également un élément central dans le piège du chômage que nous aborderons par la suite.

Cette liberté dans la formation de salaire, avec pour les travailleurs une possibilité réelle de refuser un job mal payé, lourd ou dégradant, est un élément central de la liberté réelle de Phillippe Van Parijs, et explique, selon Bregman, pourquoi les éboueurs gagneraient plus que les banquiers dans un monde avec un RU.⁶¹ En fonction de la hauteur du RU, les travailleurs seront prêts à accepter un salaire nettement moins élevé pour un job agréable, confortable, qui apporte beaucoup de satisfaction, voire à l'exercer gratuitement (à temps partiel ou à temps plein). Les emplois plus lourds, plus dégradants ou plus fastidieux qui sont actuellement exercés par des travailleurs qui n'ont guère le choix devront ainsi miser sur une organisation du travail plus agréable ou une meilleure rémunération. Si le RU est suffisamment élevé, la différence entre le RU et le salaire réel incitera en effet peu de gens à travailler.⁶²

“Le revers de la médaille, surtout pour les propositions de RU les plus basses, est l'arrivée d'emplois précaires, les célèbres « mini-jobs » allemands. Est-ce la liberté contractuelle, ou bien l'organisation d'une inégalité professionnelle en subventionnant les entreprises ?”

Le revers de la médaille

Si ces prévisions sont correctes, le RU entraînerait une augmentation substantielle des salaires dans certaines professions, alors qu'ailleurs, les employeurs verraient leurs charges salariales directement subventionnées par le RU. De plus, on peut se demander si les emplois plus dégradants, plus lourds ou plus fastidieux seront suffisamment productifs – et donc créeront suffisamment de valeur – pour compenser leur coût. Sans quoi ils disparaîtraient purement et simplement, ce qui entraînerait une baisse de l'emploi.

Ceux qui veulent compléter leur RU mais qui ne possèdent que des compétences peu prisées sur le marché et n'ont donc guère de pouvoir de négociation devront le faire à une rémunération particulièrement basse.⁶³ Le revers de la médaille, surtout pour les propositions de RU les plus basses, est l'arrivée d'emplois précaires, les célèbres « mini-jobs » allemands. Dans une vision très libérale ou libertaire, ceci relève de la liberté contractuelle. D'autres considéreront cet effet du RU – en fait un simple subside aux entreprises – comme

61 Bregman, *Gratis geld voor iedereen*; Van Parijs, *Real freedom for all*.

62 Pech, “Behavioral Economics and the Basic Income Grant”.

63 Karabulut, “Het basisinkomen”.

l'organisation d'une inégalité professionnelle. On ne peut en effet simultanément condamner les mini-jobs et défendre un RU dont les mini-jobs sont une conséquence prévisible.

De plus, cette fin du chômage involontaire n'est possible que si nous avons confiance en un marché du travail totalement flexible, et si nous rejetons à la fois la théorie de l'efficacité des salaires et la théorie des insiders-outsiders. Ces deux dernières postulent respectivement que des employeurs proposeront un salaire plus élevé que l'équilibre du marché pour encourager et conserver leur main-d'œuvre, et qu'en raison de frais de transition, de recrutement, de formation, etc., les travailleurs actuels pourront exiger un salaire supérieur à ce que prescrit l'équilibre du marché.

Risques de chômage volontaire

En outre, il existe un risque réel que le chômage volontaire – pour se ressourcer, s'occuper de ses enfants ou de parents âgés, ou simplement pour paresser – mène finalement à du chômage involontaire. L'inactivité érode le capital humain. Les compétences, les habitudes et le réseau que l'on constitue délibérément ou non durant ses études et sa carrière peuvent s'estomper, vieillir ou disparaître. Ceux qui veulent faire leur retour sur le marché du travail après un temps pourraient se heurter à un seuil d'entrée élevé. Nous discuterons plus tard de la manière dont une perte de salaire d'une jeune femme qui se retire du marché du travail ne représente qu'un tiers à un quart du coût total. Cependant, cette estimation se fonde sur l'hypothèse que la femme en question retrouve le chemin du marché du travail après les trois années prévues. Or les difficultés que ressentent les malades ou chômeurs de longue durée, notamment en raison de cette perte de capital social et humain, laissent présager que ce retour est particulièrement difficile.

3. Travail à temps partiel

Selon certains, l'introduction d'un RU n'incitera personne à rester chez lui et ne détruira aucun emploi, mais va au contraire permettre une croissance de l'économie. Dans la mesure où un RU facilite le travail à temps partiel, une partie de la diminution du temps travail serait compensée par des gains de productivité. Les PME, surtout, auront ainsi plus aisément accès à des travailleurs à temps partiel – selon le mantra du RU.

Pour les PME, il reste cependant extrêmement ardu de jongler avec des horaires à temps partiel, même en cas de baisse des charges salariales, fixes comme variables. En outre, penser que le travail à temps partiel permet de partager davantage les jobs existants est une illusion, une illustration du « sophisme de la masse fixe de travail ». Le travail demandé dans une économie n'est pas une donnée établie, un gâteau qui peut être partagé de manière égale et arbitraire. C'est une conjonction complexe d'innombrables paramètres, qui ne sont regroupés en demande et offre de travail que pour une question de facilité.

Le temps partiel est-il par définition une mauvaise chose ? Non, certainement pas. Pour certaines personnes et à certaines phases de notre vie, le temps partiel peut au contraire être la clé d'un bon équilibre travail-vie privée. Les Pays-Bas donnent un excellent exemple de la manière dont une plus grande variété de temps de travail peut stimuler la participation au marché du travail.⁶⁴ Mais en favorisant le temps partiel, le RU accroîtra l'inégalité de revenus par rapport aux travailleurs à temps plein qui compteront, comme on peut le prévoir, davantage de personnes hautement qualifiées et d'hommes.

4. Le RU moteur de la croissance : consommation ?

Un autre élément potentiellement porteur de création d'emplois – et donc d'une augmentation de la demande de travail – est la hausse du pouvoir d'achat et de la consommation. Dit simplement, les ménages plus pauvres dépensent une plus grande partie de leurs revenus que les ménages plus riches. Si on leur donne plus d'argent, la consommation totale de la société devrait donc augmenter. Petite remarque cependant : comme indiqué ci-dessus, un grand nombre de personnes – en fonction de la hauteur du RU – perdront une partie de leur revenu de remplacement par rapport à la situation actuelle. Les écologistes peuvent également s'interroger sur l'opportunité de favoriser la consommation, mais c'est encore un autre débat. Dans quelle mesure l'augmentation de la consommation des bénéficiaires du RU peut-elle compenser les pertes d'emploi ? C'est un grand point d'interrogation. Beaucoup dépendra de la manière dont les besoins de financement seront satisfaits. À l'inverse, d'autres partisans du RU affirment qu'un revenu universel facilite précisément le développement d'une société où l'on consomme moins, ou du moins une société où une moindre part de la consommation provient du fonctionnement du marché. Cela peut apporter des profits écologiques, mais renforcer les pertes d'emplois.

5. Le RU, moteur de la croissance : entrepreneuriat ?

Selon certains, les nouveaux emplois proviendront également de l'augmentation de l'entrepreneuriat, puisque l'on ne s'emploierait pas uniquement soi-même, mais bien également d'autres personnes. Nous serions bien les derniers à vouloir décourager l'entrepreneuriat : stimuler la création de valeur durable par les entrepreneurs sous toutes leurs formes est inscrit dans l'ADN d'Itinera. Mais le RU fera-t-il vraiment la différence ?

Le RU offrirait un revenu dans la phase de démarrage et pour les entreprises déficitaires, et pourrait servir de garantie pour un emprunt. Une source de revenus est en effet assurée pour la banque. Mais cette dernière hypothèse, surtout, soulève de sérieuses questions. Nous savons que grosso modo, un starter sur trois met la clé sous la porte après moins de cinq ans.⁶⁵ Si nous considérons

⁶⁴ Ghiotto, *De staat van het gezin*.

ⁿ Pas nécessairement à la suite d'une faillite : cela peut par exemple provenir de la transformation d'une activité indépendante en une société ou d'une cessation volontaire d'activité sans difficulté financière. Les statistiques ne permettent pas d'établir cette distinction.

le RU comme garantie d'un emprunt, la possibilité de faire faillite en cas d'endettement insurmontable disparaît. Aujourd'hui, toute personne dont l'entreprise ne récolte pas le succès espéré peut demander la faillite. Moyennant excusabilité, toutes ses dettes disparaissent. Dans un monde avec RU où la banque s'est vue promettre (une partie de) ce RU pour le remboursement du prêt, ceci ne serait plus possible. Mais si l'on saisit le RU (ou une partie de celui-ci), qu'advient-il de l'inclusion sociale ?

Le RU apporte les possibilités minimales de participation digne à la société. Enlevez-les et vous introduisez l'exclusion sociale sans filet de secours.^o Le marché du travail n'offre guère de solution, puisqu'on s'y trouve en concurrence avec des personnes qui reçoivent un RU, et qu'il est donc plus difficile de négocier un revenu digne de ce nom. Entreprendre comporte dès lors davantage de risques.

L'entrepreneuriat grâce au RU, est-il même souhaitable ?

Mais imaginez encore que l'on planche sur ce problème, par exemple en excluant le RU des garanties possibles pour un crédit. On peut se demander si l'entrepreneuriat grâce au RU serait comparable à l'entrepreneuriat que nous connaissons aujourd'hui. Ceux qui entreprennent uniquement par ce qu'ils sont certains de percevoir un RU peuvent avoir un profil ou un comportement très différent des entrepreneurs actuels. De plus, avec le RU, la faillite servant à maintenir des projets moins florissants n'aura plus de raison d'être. Les « entreprises zombies » qui disparaîtraient dans un marché sain mais continueraient à errer sans but avec le RU, maintiendraient captives des ressources humaines et financières dans une activité sans perspectives.

Confiance aveugle dans la sérendipité

L'idée qu'un RU stimule l'innovation revient également, mais elle semble plutôt fondée sur l'espoir que sur des faits. Cette confiance aveugle dans la sérendipité pour compenser les effets négatifs du RU est tout simplement effrayante. Cela évoque ceux qui sautent à deux pieds joints sur la glace en espérant qu'elle tienne. Pour nous, une aide au revenu est contraire à l'esprit de l'entrepreneuriat, qui doit être fondé sur le risque et l'audace.

Pour résumer : il y a un peu de tout mais rien de sûr, et globalement, les effets d'un RU sur le marché du travail constituent surtout une grande interrogation. Tant que le travail reste la base du revenu, de la prospérité et des impôts, le RU constitue une énorme expérience avec la prospérité et le progrès social.

65 Graydon, "Startersatlas 2016".

^o Dans cette analyse. Van Parijs propose un RU « au plus haut niveau tenable fermé », soit selon lui environ 1500 €. Dans ce cas, il est encore possible de saisir une partie du RU sans plonger son bénéficiaire dans des conditions de vie inhumaines.

6. Le RU et la migration

L'effet du RU sur la migration est l'une des pommes de discorde parmi les partisans du RU et constitue, avec l'argument du « surfeur », l'une des principales préoccupations des opposants. La discussion tourne surtout autour des bénéficiaires du RU.

Les limites du RU

L'universalité a ses limites. Si la Belgique a introduit un RU, celui-ci n'est pas destiné à un Australien qui vit de l'autre côté de la planète. L'endroit où établir la limite, géographique et parmi les résidents d'un pays, offre cependant matière à discussion. On considère généralement que *tous les résidents légaux* d'un pays auront droit au RU – c'est également le plaidoyer de Phillippe van Parijs. Cela signifie que l'on associe une sorte de condition de résidence au RU, avec probablement des exceptions. Ainsi les allocations familiales sont-elles également assorties d'une condition de résidence, mais leur versement est parfois poursuivi lorsqu'elle n'est plus respectée, notamment en cas de stages ou d'études à l'étranger. Comme nous le verrons plus tard, cette condition de résidence impose le retour de cet appareil de contrôle craint et honni par les partisans du RU.

Effet d'aspiration et/ou autosélection

Si tous les résidents légaux bénéficient d'un RU, les opposants mettent en garde contre l'effet d'aspiration et d'autosélection parmi les migrants, qui provoquerait des poches d'inactivité parmi les sous-groupes de la communauté migrante, notamment chez les femmes. La littérature est abondante sur le sujet, et il ne semble pas exister de véritable consensus. Le processus de migration est plus qu'une comparaison mathématique des coûts et des profits (espérés). La migration peut également être déclenchée par des facteurs externes. Peu oseront arguer que les Syriens ont fui la ville bombardée de Mossoul pour bénéficier d'un revenu d'intégration sociale. Le RU peut cependant avoir une nette influence sur le choix de destination par les migrants.

L'impact économique – positif, négatif ou nul – des migrants est encore un autre sujet sur lequel il existe peu de consensus dans la littérature. En revanche, il est plus clair qu'il existe une certaine autosélection. Les migrants ayant un certain background sont attirés par un pays d'arrivée donné en fonction de l'existence de certaines communautés, mais aussi en fonction de leurs attentes. Ceux qui ont confiance dans leur propre capacité économique préfèrent un climat de travail dynamique. Ceux qui ont plutôt tendance à douter de leurs forces, voire qui n'ont tout simplement pas envie de travailler comme certains l'affirment, seront plutôt attirés par un pays qui attribue des allocations, *a fortiori* un RU.

En outre, la migration n'est pas une donnée fixe, un élément unique, acquis pour l'éternité. Même si le RU ne joue aucun rôle dans la décision de migrer, il peut toujours avoir un effet sur la décision de rentrer ou non, en cas de résultats décevants dans le pays hôte ou à la fin des troubles dans le pays d'origine. Pour emprunter les mots de Howard: « *Higher welfare generosity, although not the magnet that draws, may be the magnet that holds* ». ⁶⁶

Un RU européen ?

Ce raisonnement ne vaut pas seulement pour les migrants venant hors de l'Union européenne, pour lesquels l'on pourrait encore objecter que les réfugiés économiques ne peuvent en principe pas devenir des résidents légaux et donc recevoir un RU. Il s'applique aussi au sein de l'UE. La libre circulation des personnes dans les pays membres de l'UE implique notamment que ceux qui déménagent au sein de l'UE obtiennent (presque) immédiatement (presque) tous les droits sociaux en vigueur dans leur nouveau pays hôte. Le contre-argument est que c'est vrai et que c'est la raison pour laquelle il convient d'instaurer un RU au niveau européen. Une réponse élégante, qui transforme l'objection en une raison d'étendre la mesure. Elle n'est cependant pas conforme à la réalité. Un RU au niveau européen nous obligerait (à nouveau) à fixer un montant. Cela peut être un montant fixe, égal dans tous les pays, ou un montant variable, adapté au niveau des prix de chaque pays.

Puisque notre hypothèse de base reste que le RU doit être suffisant pour participer dignement à la société, il sera lié au seuil de pauvreté. Le seuil de risque de pauvreté classique (60% du revenu médian) nous apprend qu'un isolé belge a besoin de 1084 € par mois pour ne plus être considéré comme pauvre. Le Norvégien qui recevrait ce revenu universel se sentirait particulièrement démuné dans un pays où le seuil de pauvreté s'établit à 2074 €. Un Roumain ou un Bulgare qui vit au seuil de pauvreté, en revanche, gagne à peine autant en une année complète. ⁶⁷ Un RU général et uniforme dans les différents pays n'est donc pas une option.

Il nous reste donc la possibilité d'un RU adapté au niveau des prix. Un tel RU exige cependant des données qualitatives et comparables dont nous ne disposons pas aujourd'hui. La pauvreté mesurée sur base du revenu relatif ne tient en effet pas compte des différences de niveau de vie entre les pays. ⁶⁸ Autrement dit : si tout le monde est pauvre, personne n'est pauvre. C'est le principal, mais ce n'est pas le seul obstacle à la définition de la pauvreté pour plusieurs pays. Les budgets de référence qualitatifs souffrent du même défaut. Ils sont établis en vue des modèles de consommation, mais si ceux-ci diffèrent significativement pour des raisons de pure pauvreté, il reste difficile d'établir des comparaisons entre des pays très différents. ⁶⁹ Une adaptation du RU au niveau des prix est donc plus aisée à professer qu'à réaliser.

66 Howard, « Basic Income and Migration Policy ».

67 EUROSTAT, « At-risk-of-poverty thresholds - EU-SILC survey 2015 ».

68 Cantillon et Van Mechelen, « Tussen droom en daad... Over armoedebestrijding, minimuminkomensgarantie en het Europese sociale model ».

69 Storms, « Referentiebudgetten voor maatschappelijke participatie ».

Pour résumer : même si nous faisons abstraction des difficultés politiques que recèle l'introduction d'un RU dans le cadre d'un consensus européen, sa mise en œuvre est tributaire d'un affinage administratif qui est loin d'être acquis partout en Europe. Si le RU doit être européen ou ne pas être, il ne sera pas.

Voulons-nous d'une société duale ?

Si nous faisons abstraction de la réglementation européenne relative à la libre circulation des personnes et si nous ignorons les droits sociaux – uniquement pour les besoins de la démonstration –, nous pourrions concevoir un RU qui ne s'applique qu'aux Belges, éventuellement élargi aux résidents légaux après une certaine période de résidence dans le pays. Dans ce cas, le RU perd son caractère universel. Mais il crée également une société duale encore plus marquée qu'aujourd'hui : une société avec les bénéficiaires du RU et une couche inférieure de la population qui y contribue en payant des impôts directs et indirects, mais en ne bénéficiant pas du RIB. Ses membres seront en concurrence avec les bénéficiaires du RU sur le marché du travail, et devront donc se contenter de salaires particulièrement bas. Ils paieront le prix plein pour des dispositifs qui relevaient autrefois de l'État-providence, mais, à nouveau, sans le RU pour les aider.⁷⁰ Nous pourrions peut-être adapter les impôts directs, bien que cela affecterait à nouveau la simplicité administrative. Les impôts indirects, comme les taxes sur la consommation et sur la pollution, sont en revanche beaucoup plus difficiles à individualiser. À moins de mettre en place une carte de réduction avec laquelle ceux qui n'ont pas droit au RU paieraient moins d'impôts indirects, au risque non seulement de réintroduire des charges administratives, mais aussi de provoquer une forte stigmatisation...

Qu'en est-il de notre bien-être ?

La large catégorie des effets du RU que nous étudierons relève de l'inclusion et de la protection sociale dans notre société. Nous avons besoin d'un marché du travail performant qui apporte une croissance économique durable – tant sur le plan social que sur le plan économique et écologique –, mais nous devons aussi veiller à ne pas abandonner les plus faibles de notre société en chemin. Dans cette partie, nous allons étudier l'influence d'un RU sur le bien-être de notre population, tant au sens économique – pauvreté – que dans une conception plus large du bien-être.

7. La fin de la pauvreté ?

Le RU a toujours un effet sur la (lutte contre la) pauvreté : notre hypothèse initiale est en effet celle d'un RU suffisant pour participer dignement à notre société. Cela signifie qu'en instaurant un RU, on essaye donc de mettre un terme à la pauvreté. Ou pas ?

⁷⁰ Howard, « Basic Income and Migration Policy ».

L'une des définitions les plus fréquentes de la pauvreté y voit les « *personnes ou ménages qui sont exclus des conditions de vie minimales acceptables dans l'État membre où elles résident.* »⁷¹ La ligne suivante de cette décision explique que le manque de ressources qui peut y mener concerne à la fois les biens et revenus, ainsi que les différents services. Bien que cette définition aille clairement plus loin que le seul revenu, nous mesurons en réalité la pauvreté selon le critère des revenus. Ce critère peut être relatif – par exemple 30% du revenu médian – ou absolu, comme les budgets de références qui ont été évoqués plus haut. Cela reste des approches étroites d'un concept étendu.

Les nombreux visages de la pauvreté

Entre temps, nous avons heureusement progressé et les statistiques EU-SILC mesurent notamment, outre la pauvreté monétaire, l'intensité de travail et la privation matérielle par exemple. Observons déjà le revenu, la participation au marché du travail et la capacité à consommer, même si cela reste encore une approche purement économique.

“Un RU suffisamment élevé pour bannir la pauvreté monétaire de notre société n'a aucun impact sur le reste de ce monstre à plusieurs têtes”

Au fil des ans, une littérature très riche s'est développée autour de ce que nous allons nommer la pauvreté multidimensionnelle.⁷² Outre l'aspect économique/monétaire, celle-ci s'intéresse aux opportunités et aux réalisations en matière d'enseignement, à la santé, à l'action sociale et à la solitude, au quartier dans lequel on vit, au réseau social, à la mobilité sociale... Un RU suffisamment élevé pour bannir la pauvreté monétaire de notre société n'a aucun impact sur le reste de ce monstre à plusieurs têtes.

Universalité réelle

De plus, même l'élimination de la pauvreté monétaire repose sur plusieurs hypothèses fortes. Ainsi le RU n'atteindrait-il que ceux qui y ont droit. Or c'est aujourd'hui le bénéfice des droits sociaux qui s'avère problématique. La simplification qu'implique le RU apporterait sans doute une amélioration dans ce domaine – on peut au moins l'espérer –, mais ne garantit pas pour autant une couverture réellement universelle. Un rapport récent a conclu que près d'un cinquième des bénéficiaires du revenu d'insertion à Bruxelles avaient simplement disparu du radar.⁷³

Phillipe van Parijs a introduit le concept de *liberté véritable* pour souligner non seulement l'importance des droits de *faire* quelque chose, mais aussi la possibilité d'exploiter ceux-ci.⁷⁴ De manière analogue, nous pouvons parler d'une universalité théorique et d'une universalité réelle,

71 Conseil des Communautés européennes. Décision du Conseil du 22 juillet 1975 concernant le programme de projets-pilotes et d'études-pilotes pour combattre la pauvreté.

72 Alkire et Foster, « Counting and multidimensional poverty measurement »; Bourguignon et Chakravarty, « The measurement of multidimensional poverty ».

73 Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles. « Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016 ».

74 Van Parijs, *Real freedom for all*.

dans le cadre de laquelle tous les résidents légaux recevraient réellement le RU. Le régime des allocations familiales est souvent loué comme l'exemple d'une automatisation réussie des droits, mais dans ce domaine aussi, il subsiste une petite portion de ménages qui ne perçoivent pas leurs allocations familiales dans les délais, correctement, voire pas du tout. À l'échelle de la population totale, un infime fragment de droits non exploités, quelques maigres pourcents, représente cependant plusieurs centaines de milliers de personnes qui se retrouveront toujours dans la pauvreté. De plus, le RU doit remplacer d'autres programmes ciblés aux yeux d'un grand nombre de ses défenseurs. De ce fait, ceux qui passent entre les mailles du filet ne seront plus récupérés d'une manière ou d'une autre par un autre filet.

Plus d'inclusion active et de travail sur mesure, pas moins

Nous avons déjà assimilé précédemment le RU comme un aveu de faiblesse. Il consiste à reconnaître que nous ne sommes pas en mesure de permettre à chacun de participer économiquement à notre société, et que nous en sommes donc réduits à leur donner de l'argent. Nous ne sommes pas en mesure d'établir une distinction entre ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui sont parfaitement capables de s'en sortir sans, et nous distribuons donc de l'argent directement à tout le monde. Nous ne sommes pas en mesure de distinguer les besoins, et nous octroyons donc le même montant à tout le monde, qui doit juste être suffisamment élevé. Fondamentalement, le choix entre un RU et l'universalisme progressif – avec une aide de base large et une aide complémentaire cible – est le choix entre l'universalité et l'uniformité d'une part, une progressivité avec un travail sur mesure d'autre part.

Un travail sur mesure qui est plus compliqué, mais aussi plus efficace. Le personnel du SPF Sécurité sociale, du VDAB, du FOREM, d'Actiris, des CPAS, etc., ne se contente pas de pointer du doigt et d'attribuer ou de supprimer des allocations. Il fournit un processus de médiation et d'accompagnement, dans le cadre duquel une aide à l'accès à l'enseignement est plus efficace pour certains, alors que d'autres

“Le RU serait le début de la fin d'une inclusion active que nous voulons intensifier et améliorer, et non réduire”

ont davantage besoin de compétences en candidatures auprès d'employeurs afin de pouvoir mieux démontrer leur capacité, et d'autres encore doivent simplement être mis en contact avec la bonne entreprise. Les CPAS, aujourd'hui de plus en plus souvent appelés les Maisons sociales, offrent généralement une large palette de services, comme de l'aide dans les formalités administratives, des conseils psychologiques accessibles, des conseils juridiques, voire des activités sociales destinées à lutter contre la solitude pour les personnes âgées ou les familles pauvres.

Est-ce toujours parfait ? Non, malheureusement. Fournir un véritable travail sur mesure est difficile. Nous devons commencer plus tôt et investir dans la politique familiale et dans un enseignement qui ne perd pas un quart des élèves en cours de route, et nous devons évoluer de la sécurité de l'emploi vers une sécurité du travail.⁷⁵ Mais le RU serait le début de la fin d'une inclusion active que nous voulons intensifier et améliorer, et non réduire.

⁷⁵ De Vos en Konings, *Van baan zekerheid naar werk zekerheid op de Belgische arbeidsmarkt*; De Witte en Mazrekaj, “Décrochage scolaire – Faits, chiffres et recommandations politiques”; Ghiotto, *De staat van het gezin*.

Le RU est considéré par les défenseurs de la liberté d'entreprise comme le laisser-faire ultime. L'État distribue de l'argent, et tant lui-même que la société civile peuvent ensuite s'en laver les mains. Le RU est la « responsabilisation ultime », mais avec une émancipation qui sera insuffisante pour beaucoup.⁷⁶ D'autres considèrent cette fin de l'État intrusif et paternaliste comme le grand avantage du RU, même si d'autres aspects du bien-être doivent en pâtir.⁷⁷ C'est le décor de cette « alliance politique contre nature » qui réunit les libertaires et les socialistes autour du RU.

Une politique pour les pauvres n'est pas une politique pauvre

Le slogan classique selon lequel la progressivité et l'aide ciblée sont par avance condamnées à échouer car *a policy for the poor quickly becomes a poor policy* est dépassé. Il est vrai que l'on peut trouver suffisamment d'exemples de ce qu'il ne faut pas faire, mais il est également possible d'examiner ce qui fonctionne. Van Lancker et Van Mechelen ont conclu d'une étude comparative des États-providence européens qu'une progressivité bien conçue qui dispose de moyens suffisants et les utilise de manière efficace peut être fructueuse.⁷⁸

En outre, le RU risque de renforcer l'effet Matthieu qui s'est déjà infiltré dans d'innombrables aspects de la politique sociale. Une large partie de la classe moyenne bénéficie des avantages, mais ceux qui ont aujourd'hui le droit à une aide complémentaire (et en ont assurément besoin) verront celle-ci se réduire. Beaucoup dépendra de la manière dont le RU sera financé et des mesures d'accompagnement de chaque proposition de RU. Nous risquons même de reproduire la société duale d'aujourd'hui avec des personnes défavorisées et d'autres qui disposent de nombreuses opportunités. Il y aura d'un côté ceux qui survivent grâce au RU ou qui y sont réduits par le RU. De l'autre, les ménages capables de se préparer eux-mêmes et de préparer leurs enfants au marché du travail de demain.

Le seau qui fuit

En matière d'impôts et de lutte contre la pauvreté, l'économiste Arthur Okun a utilisé l'image d'un seau qui fuit pour illustrer le choix entre efficacité et égalité. Il est possible de répartir le gâteau de manière plus égalitaire grâce aux impôts et à l'État-providence, mais le seau qui permet de transférer la richesse d'A à B est percé. Des miettes tombent du gâteau, la nouvelle répartition est plus égale, mais le nouveau gâteau est plus petit. Les travaux antérieurs d'Itinera expliquent la distinction entre une bonne et une mauvaise (in)égalité.⁷⁹ Un récent article de la célèbre revue *Nature* conclut que quand l'égalité s'oppose à l'honnêteté ou à la justice, les individus préfèrent une inégalité plus juste à une égalité injuste.⁸⁰

76 Dierckx, " 'Het basisinkomen'"; Le Comptoir, "Le revenu de base, faux-ami du progrès social".

77 Murray, *In our hands*.

78 Van Lancker et Van Mechelen, "Universalism under siege?"

79 De Vos, *Ongelijk maar fair*

80 Starmans, Sheskin, en Bloom, "Why People Prefer Unequal Societies".

Outre l'efficacité administrative, il est important de tenir compte de l'efficacité économique pour calculer la perte totale de richesse. Celle-ci couvre le coût salarial des inspecteurs des impôts et le prix des timbres-poste des courriers envoyés par le fisc, mais aussi les pertes d'emplois causées par les impôts et les pertes de pouvoir d'achat liées à la hausse des prix. L'introduction de mécanismes de redistribution s'accompagne d'une perte de richesses, le prix que nous payons afin que chacun puisse bénéficier des fruits de notre société.⁸¹ La tâche de l'économiste est de conseiller les dirigeants politiques sur la taille des « trous » et la conception d'une combinaison d'impôts et de redistribution qui permet de réduire autant que possible le diamètre des trous pour la redistribution souhaitée.⁸²

Le revenu universel, et le manque de politique sociale sur-mesure qui lui est inhérent, percent le seau de trous gigantesques.

8. La fin du piège du chômage et de la fraude

Ses partisans soulignent qu'un RU mettrait un terme au piège du chômage et au piège de la monoparentalité. Le RU est inconditionnel – on ne peut donc pas perdre d'argent en acquérant des revenus du travail – et individualisé – c'est-à-dire que le fait d'habiter seul ou pas n'a aucune importance. La liberté dans la formation des salaires discutée précédemment permet à quiconque veut travailler de pouvoir le faire (certes en échange d'un salaire qui pourrait être particulièrement bas).

On annonce la fin de la fraude sociale et du travail au noir, puisque les allocataires et les cohabitants dépendants ne devront plus cacher leurs revenus de peur de perdre des avantages sociaux. Naturellement, il n'est pas difficile d'éliminer la fraude aux allocations en accordant à tout le monde un droit inconditionnel à une allocation...

Précipité ?

Malgré tout, un monde sans fraude...Ne serait-ce pas magnifique ? Et bien pas tout à fait. Pour commencer, une condition particulièrement importante à l'élimination du piège du chômage est que le RU s'accompagne de la suppression de toutes les aides axées sur le revenu. Si ce n'est pas le cas, il restera une forme atténuée du piège du chômage. Dans les propositions comme celle de Philippe Defeyt, une part considérable de la sécurité sociale orientée vers le revenu reste en place – et donc le piège du chômage.

Dans le prolongement du piège du chômage, il y a la fin annoncée du travail au noir et de la fraude sociale. Il est vrai que le caractère inconditionnel d'un RU permet à ceux qui craignent de perdre leur revenu de remplacement – qu'il s'agisse du revenu d'intégration sociale, d'allocations de chômage,

81 Okun, Equality and Efficiency.

82 Van de Cloot en Volckaert, *Taxshift*.

d'allocation de maladies... – en faisant des petits travaux payés sous la table de continuer à travailler et conserver leur RU. La fraude aux allocations disparaît donc, mais est-ce la fin de l'histoire ?

La fraude présente de nombreux visages, du chômeur qui n'est pas aussi demandeur d'emploi qu'il l'affirme au garagiste ou au plombier qui promet une belle réduction s'il est payé en cash en passant par l'homme d'affaires dont le fiscaliste se montre particulièrement créatif en matière de postes de déduction et de comptes à l'étranger. Pour ces derniers, le RU ne change absolument rien aux incitants à enfreindre les règles. Plus encore : en fonction de la manière dont le RU sera financé, la fraude fiscale pourrait même devenir plus attrayante.

« Résidents légaux », une idée pas aussi inclusive qu'elle le prétend

Une autre forme de fraude dont la fin est annoncée est la fraude à la domiciliation. Avec le RU, notre État-providence est individualisé. Il ne sera plus nécessaire de cacher que l'on cohabite par peur de perdre une allocation ou des primes sociales. Cela ne vaut cependant que pour la fraude à la domiciliation nationale, puisque la fraude à la domiciliation internationale – qui consiste à affirmer que l'on réside en Belgique alors que ce n'est pas le cas – pourrait en revanche encore augmenter. Un RU qui autorise une participation digne à la société belge permettrait en effet de vivre comme un roi dans des pays moins développés économiquement, tant à l'intérieur qu'en dehors de l'Union européenne. Comment le RU résoudra-t-il ce problème ? Un Belge bénéficiera-t-il du revenu universel belge pour le restant de ses jours, quel que soit l'endroit où il réside, simplement parce qu'il a eu la chance d'être né ici ?

Ce n'est d'ailleurs pas uniquement une question de possible fraude à la domiciliation, mais aussi de justice et de réciprocité. Certaines des principales propositions de RU, comme celle de Van Parijs, prévoient un RU pour tous les résidents légaux d'un pays. Cela signifie d'une part que les non-Belges qui résident légalement dans notre pays en bénéficieront également, mais d'autre part que les Belges qui résident (pour une longue durée) à l'étranger seraient privés de ce droit. La plupart des revenus de remplacement auxquels se substituerait le RU sont des pensions. Or ces pensions sont des droits que nous constituons au fil de notre carrière pour pouvoir ensuite en bénéficier. Un droit que nous conservons, même si nous recherchons des lieux plus ensoleillés pour notre fin de vie. Or un RU remplacerait la pension et ceux qui ne font plus partie des résidents légaux d'un pays n'en bénéficieraient donc plus.

9. *Mens sana in corpore sano?*

Pour revenir au cœur du bien-être, on entend souvent dire qu'un RU coûte certes de l'argent, mais qu'il permet également de faire des économies. Un RU réduirait l'absentéisme et l'abandon scolaires. L'expérience de Mincome a constaté une baisse du nombre de visites aux hôpitaux de 8,5%.⁸³ Les partisans rapportent que notre course folle ne peut continuer indéfiniment et que le plein-

⁸³ Forget, "The Town with No Poverty".

emploi est intenable pour l'homme et la nature. Un RU mettrait un terme aux burnouts, à la crise de la cinquantaine et au blues des 25 ans. Le RU vu comme une panacée pour tous les maux de la société.

“L'objectif est noble, mais l'universalité du revenu universel entraîne une utilisation particulièrement inefficace des ressources limitées pour atteindre cet objectif”

Un esprit sain dans un corps sain, que pourrait-on vouloir de plus ? Peut-être un peu de prudence ? Les partisans disent parfois que les chiffres parlent d'eux-mêmes, mais cela vaut la peine de retenir ce qui se cache derrière les chiffres. L'expérience de Mincome, rappelons-le, est plutôt comparable à notre revenu d'intégration qu'à un revenu universel. Les effets évoqués en matière de scolarisation et de santé se retrouvent également dans les discours de lutte contre la pauvreté. L'objectif est noble, mais l'universalité du revenu universel entraîne une utilisation particulièrement inefficace des ressources limitées pour atteindre cet objectif.

10. Le RU et l'(in)égalité des genres

L'argument le plus sujet à controverse en faveur du RU est sans doute le fait qu'il favoriserait l'égalité entre l'homme et la femme.

Ses partisans affirment qu'un RU renforce la position économique des femmes dans la société, tant au sein qu'en dehors du mariage, en leur octroyant un revenu fixe et individuel. Cela vaut naturellement pour chacun, mais dans la société actuelle, les femmes y sont particulièrement exposées. Pour elles, le RU est une reconnaissance de la valeur du travail non rémunéré qui est souvent accompli de manière disproportionnée par les femmes. Le gros de ce que nous qualifierons aujourd'hui de travail non rémunéré contribue en effet à la société et à l'économie, parce qu'il permet aux autres d'y participer économiquement (plus tard). Il s'agit de l'éducation des enfants, mais aussi de l'organisation du ménage afin que leur compagnon puisse se concentrer sur sa carrière et des soins de proximité pour ceux qui ont terminé leur carrière.

Dans cette optique, la société a une obligation vis-à-vis de ceux qui accomplissent ce travail non rémunéré, une obligation qui est remplie par le RU. Un revenu indépendant peut non seulement accroître le pouvoir de décision au sein d'une relation, mais aussi permettre aux femmes de mettre un terme à une relation sans être condamnées à la mendicité. L'aspect individuel – s'il est étendu au reste de la sécurité sociale et de la fiscalité – fait que les familles ne seront plus encouragées à adopter le « modèle du revenu et demi ». Nul besoin de préciser – à nouveau – quel est aujourd'hui le conjoint qui se concentre le plus souvent sur la carrière, et quel est celui qui combine une participation économique limitée avec la pleine responsabilité du ménage.

Equality of What ?

Les féministes sont cependant loin d'être unanimes quant à l'impact d'un RU sur la position des femmes. Plus encore, deux des organisations féministes les plus éminentes de Belgique, Femma et

les Femmes Prévoyantes Socialistes, se sont ouvertement distancées de l'idée d'un RU.⁸⁴ Car pour citer le prix Nobel Amartya Sen, equality of what ? Quelle égalité veut-on ? Le RU prévoit un revenu pour les femmes, mais n'a aucune influence sur la position de la femme dans la société au sens large.

“Le RU pourrait renforcer le partage et la spécialisation des rôles dans les sphères professionnelle et privée.”

En fonction du montant, il peut mettre un terme au taux de pauvreté extrêmement élevé parmi les femmes isolées, mais il ne modifiera pas nécessairement la répartition des rôles dans les sphères professionnelle et privée. Plus encore, il pourrait renforcer le partage des rôles .⁸⁵

Ce qui ne pose pas problème à tout le monde. Van Parijs se demande s'il faut réellement s'émouvoir de la sortie des femmes du marché du travail. Il se demande si la société réagirait de manière aussi défavorable si, après l'introduction d'un RU, ce ne sont pas les femmes qui travaillent moins que les hommes, mais les protestants qui travaillent plus que les catholiques.⁸⁶ Dans une vision égalitaire libertaire, cela peut effectivement être le cas, même s'il demeure une distinction importante entre le genre inné et une religion librement choisie.

L'écart des genres

Cet écart des genres n'est d'ailleurs pas propre aux expériences liées au RU. Lorsque nous étudions les mesures politiques apparentées aux études scientifiques qualitatives disponibles, nous retrouvons cet écart de genre dans le cas du congé parental. Tout comme le RU, le congé parental donne en effet la possibilité aux parents de rester durant un temps à domicile en conservant une rémunération (plus faible). Plus encore, on parle parfois d'un double écart des genres. Non seulement les femmes exploitent de manière disproportionnée la possibilité de rester à domicile, mais elles prennent beaucoup plus souvent un congé parental à temps plein. Lorsque les hommes prennent un congé parental, il ne s'agit souvent que d'un temps partiel.⁸⁷

Autre constatation des études réalisées sur les mères de famille qui se retirent du marché du travail – avec ou sans congé parental : la perte de salaire sur laquelle la décision est notamment fondée ne représente finalement qu'une petite partie du coût financier. Ainsi une femme américaine de 28 ans qui gagne 50.000 \$ par an et décide de se consacrer à sa famille pendant trois ans ne perdra pas 150.000 \$ (50.000 \$ fois trois), mais bien plus de 461.000 \$. Il faut en effet tenir compte non seulement du salaire qu'elle ne percevra pas, mais aussi du fait qu'en faisant une pause dans sa carrière, elle renonce de facto à de futures promotions et autres augmentations de salaire et contribuera moins à sa pension. ^{p 88}

84 Berteloot, “Basisinkomen is geen vergoeding voor zorgarbeid”; Herlemont, “L'allocation universelle, un cadeau empoisonné ?”

85 Anca, “Basic Income, Gender Justice and the Costs of Gender-Symmetrical Lifestyles”; Cantillon en McLean, “Basic Income Guarantee”; Robeyns, “Will a basic income do justice to women?”; Robeyns, “Introduction”

86 Van Parijs, “Arbeid, vrijheid, basisinkomen”.

87 Andersen, Francois, en Van Damme, “Time's Up”; Eurofound, Promoting Uptake of Parental and Paternity Leave among Fathers in the European Union; Ghiotto, De staat van het gezin.

^p Malheureusement, on ne dispose pas de chiffres comparables pour la Belgique.

88 Madowitz, Rowell, en Hamm, “Calculating the Hidden Cost of Interrupting a Career for Child Care”.

Effet sur le secteur de la santé et la prestation de soins

Le RU aura un impact très variable non seulement selon le genre du citoyen, mais aussi selon le contenu et la rémunération de la fonction. Un secteur qui en souffrira tout particulièrement est

celui des soins, allant des crèches aux structures pour personnes âgées, en passant par les soins de santé. C'est un secteur qui est non seulement majoritairement féminin et compte de nombreux métiers pénibles, mais aussi où les femmes sont surreprésentées dans la catégorie des métiers les moins bien payés.⁸⁹

“De cette manière, un RU donnera certes la possibilité aux citoyens de s’occuper eux-mêmes des soins d’enfants, de parents ou de malades, mais via le canal des prix, l’externalisation de ces soins coûtera tellement cher que les soins à domicile s’avéreront la seule option”

La conséquence logique de ce constat est qu’un RU réduirait l’offre de travail dans ce secteur, et qu’il faudrait donc payer des salaires plus élevés. À cela s’ajoute encore la vague de vieillissement, qui va accroître la demande de soins pour les personnes âgées – et donc la demande de travail dans le secteur. Il en résultera à nouveau des hausses des salaires. Et une augmentation sensible des salaires, un des principaux postes de frais dans le secteur des soins, aura un effet sur les prix. Tant les crèches que les soins à domicile et

les maisons de repos risquent de devenir plus chers. La suppression du salaire minimum signifie que tout le monde pourra compléter son RU sur le marché du travail. Il n’y aura donc plus de chômage involontaire, mais certains jobs augmenteront à peine le revenu. Il risque ainsi de s’ouvrir un nouveau piège de l’inactivité, où le revenu complémentaire ne vaudra pas les frais liés à l’externalisation du soin de ses propres enfants ou d’autres membres de la famille qui en ont besoin.

De cette manière, un RU donnera certes la possibilité aux citoyens de s’occuper eux-mêmes des soins d’enfants, de parents ou de malades, mais via le canal des prix, l’externalisation de ces soins coûtera tellement cher que les soins à domicile s’avéreront la seule option. Cet effet sera particulièrement marqué sur ceux qui ont une faible liaison au marché du travail, par exemple les personnes faiblement qualifiées, les Belges qui ont une origine migratoire ou les femmes mariées. Dans une perspective purement financière, ce sont eux qui auront le moins à gagner à prendre un emploi.⁹⁰

La prise en charge, plus que les soins

Si nous nous concentrons davantage sur la prise en charge des enfants, nous voyons que ni pour le bien-être et la carrière des parents, ni pour le développement social et cognitif des enfants il n’est intéressant qu’un parent reste longtemps à son domicile pour s’occuper de sa progéniture. Les crèches, qui représentent l’éducation et l’accueil des jeunes enfants, sont bien plus que des endroits où les parents déposent leurs enfants pour pouvoir aller travailler. Ces derniers y font – littéralement – leurs premiers pas dans notre société, y apprennent à côtoyer les autres, y entrent en contact avec

89 OECD, “OECD health care statistics by gender”.

90 Jongen, de Boer, en Dekker, “De effectiviteit van fiscaal participatiebeleid, CPB Policy Brief”.

la langue de la région et y sont incités à découvrir le monde. Mais ce sont précisément les ménages dont les enfants profiteraient le plus de l'enseignement et des soins préscolaires qui ont le moins recours aux crèches aujourd'hui.⁹¹ Et c'est cette même couche de la population, déjà caractérisée par un lien fragile avec le marché du travail, qui ferait encore moins appel à l'enseignement et aux soins préscolaires avec un RU.

9. Conclusion

Le revenu universel promet de nombreux avantages, mais rien ne permet de dire qu'il tiendra ses promesses. Plus encore : l'introduction d'un revenu universel dans notre société actuelle aurait sans doute des conséquences désastreuses. L'enfer est pavé de bonnes intentions, les désirs utopiques posent les bases de la dystopie.

Un aveu de faiblesse

Le revenu universel est d'abord et avant tout un aveu de faiblesse. C'est lever les épaules et admettre que nous ne pourrons jamais nous attaquer aux racines des défaillances de notre société. Avouer que certains sont condamnés à rester en marge, et se contenter de leur distribuer de l'argent. Pas un État d'investissement qui permet aux membres de la société de réellement y participer, mais un État d'allocation qui les maintient sur la touche. Une société où la notion de citoyenneté active se réduit au consumérisme. Une société où l'implication mutuelle, les uns vis-à-vis des autres, vis-à-vis du système démocratique et vis-à-vis de la société, doit laisser place à un droit à la paresse. Une société où le contrat social entre l'État et les citoyens est rompu au profit d'une société distributrice d'allocations. Une société sans droits ni responsabilités. Une société où la politique en faveur des groupes défavorisés consiste à donner à chacun le même montant, et espérer que cela suffise. Est-ce réellement l'État-providence que nous voulons ? Est-ce la société, le vivre ensemble, que nous voulons ?

Un consensus illusoire

Le consensus apparent autour du RU se dissipe dès que l'idée philosophique et conceptuelle prend une forme concrète. Les partisans s'avèrent subitement envisager un revenu universel totalement différent et retrouver les lignes de fracture (politiques) habituelles. Des lignes de fractures qui – si telle chose est possible – rendent un compromis politique autour du RU encore plus utopique – et irréaliste – que le RU proprement dit. Et si un compromis finissait quand même par être trouvé, ce ne serait, comme dans le cas de plusieurs propositions qui circulent aujourd'hui, pas un véritable RU, mais une variante de ce que nous connaissons aujourd'hui, avec un surcoût considérable.

L'illusion qu'il ne soit plus nécessaire de travailler n'est... qu'une illusion. La crainte que nous n'ayons plus de travail également. C'est la conséquence de visions spéculatives et d'une habile sélection de

91 Giotto, *De staat van het gezin*.

statistiques et d'anecdotes.

Affirmations infondées

Les expériences sur lesquelles se basent les partisans ne traitent souvent pas du revenu universel, mais de neveux et nièces conceptuels, ou portent sur un échantillon trop réduit. Les effets qu'aurait un RU sur la société ne sont pas comparables à celui d'un RU accordé à quelques individus dans notre société actuelle.

“En matière d'inclusion sociale de certains groupes sur le marché du travail – notamment les femmes (mariées) – nous remontons plusieurs dizaines d'années en arrière”

De plus, ces expériences montrent des profits limités pour des coûts très réels. Ainsi la faisabilité du RU exige-t-elle un emploi accru, mais les expériences montrent parfois une relation nulle, généralement une relation négative. Nous faisons tout pour accroître le taux d'emploi, et le RU aurait précisément pour effet de le réduire. Plus encore : en matière d'inclusion sociale de certains groupes sur le marché du travail – notamment les femmes (mariées) – nous remontons plusieurs dizaines d'années en arrière. La liberté de la formation des salaires introduit les mini-jobs tant décriés. Les effets secondaires pervers sont déjà

visibles lors des prétendues expériences. Ils sont cependant aussi prévisibles, nous les voyons clairement en relation avec d'autres régimes d'allocation.

Les effets économiques et sociaux du RU relèvent en grande partie de la science-fiction. Un véritable RU est budgétairement impayable et socialement inacceptable. Un RU constituerait une rupture du contrat social sur lequel est fondée la société. Que reste-t-il ensuite ? Des vœux pieux. Un scénario digne du Meilleur des Mondes. Un authentique chamboulement social pour des avantages réduits pour certains, et des pertes prévisibles pour beaucoup.

Des réformes sont indispensables, mais pas un RU

Des réformes sont nécessaires, indispensables même. Mais une révolution totale, un saut à pieds joints sur la glace, n'est pas souhaitable. Un État-providence moderne exige un renforcement de l'émancipation, de l'inclusion et des responsabilités. Et un RU prend précisément la voie contraire.

Bien que présenté comme la panacée politique et sociale, le RU est juste une manière partielle de faire de la politique sociale. Nous devons investir dans nos enfants⁹², nous devons nous occuper des personnes âgées actuelles⁹³, nous devons préserver les pensions⁹⁴ et tout cela doit être parfaitement financé.⁹⁵ L'État d'assurance exclut par définition certains membres de la société, l'État-providence classique devient impayable, et tout le monde n'est pas aussi aisément activable

92 Ibid.

93 Van Damme, “Het Grijze Goud”.

94 Cloot, *De rekening moet kloppen*; Hindriks, *Quel avenir pour nos pensions?*

95 Van de Cloot en Volckaert, *Taxshift*.

dans un État-providence actif. Mais le RU n'est pas la solution.

Le système dont nous disposons aujourd'hui n'est pas parfait et ne le sera sans doute jamais. Mais c'est propre à une démocratie qui se développe au rythme de nos connaissances. Nous ne devons pas être aveugles aux défaillances de la société, mais il ne faut pas pour autant jeter l'enfant avec l'eau du bain. Il est temps de créer un véritable État d'investissement social.

10. Bibliographie

Ackerman, Bruce Arnold, en Anne Alstott. *The Stakeholder Society*. New Haven; London: Yale University Press, 2000.

Alaluf, M. *L'allocation universelle: nouveau label de precarité*. Mons: Couleur Livres, 2014.

Alaska Department of Revenue. "Permanent Fund Dividend Division- Eligibility Requirements", 2017. <http://pfd.alaska.gov/Eligibility/Requirements>.

Alaska Permanent Fund Corporation. "The Permanent Fund Dividend". Geraadpleegd 23 maart 2017. <http://www.apfc.org/home/Content/dividend/dividendamounts.cfm>.

Alkire, Sabina, en James Foster. "Counting and multidimensional poverty measurement". *Journal of Public Economics* 95, nr. 7–8 (augustus 2011): 476–87. doi:10.1016/j.jpubeco.2010.11.006.

Anca, Gheaus. "Basic Income, Gender Justice and the Costs of Gender-Symmetrical Lifestyles". *Basic Income Studies* 3, nr. 3 (2008): 1–8.

Andersen, Marika, Nathalie Francois, en Brieuc Van Damme. "Time's Up". Brussel: Vrijdagsgroep, 2016.

Arntz, Melanie, Terry Gregory, en Ulrich Zierahn. "The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries". OECD Social, Employment and Migration Working Papers, 14 mei 2016. doi:10.1787/5jlz9h56dvq7-en.

Atkinson, A. B. "The Case for a Participation Income". *The Political Quarterly* 67, nr. 1 (1 januari 1996): 67–70. doi:10.1111/j.1467-923X.1996.tb01568.x.

Basic Income Earth Network. "What is basic income?" *BIEN*. Geraadpleegd 21 maart 2017. <http://basicincome.org/basic-income/>.

Berteloot, Liesje. "Basisinkomen is geen vergoeding voor zorgarbeid". *Femma*, maart 2017. <http://www.femma.be/nl/blog/artikel/basisinkomen-is-geen-vergoeding-voor-zorgarbeid>.

Bessen, James. *Learning by doing: the real connection between innovation, wages, and wealth*. New Haven: Yale University Press, 2015.

Blais, François. *Ending poverty: a basic income for all Canadians*. Toronto: J. Lorimer, 2002.

Bourguignon, Francois, en Satya R. Chakravarty. "The measurement of multidimensional poverty".

The Journal of Economic Inequality 1, nr. 1 (2003): 25–49.

Bregman, Rutger. *Gratis geld voor iedereen: over het basisinkomen, de 15-urige werkweek en een wereld zonder grenzen*. Amsterdam: De Correspondent, 2016.

Cantillon, Bea, en Natascha Van Mechelen. “Tussen droom en daad... Over armoedebestrijding, minimuminkomensgarantie en het Europese sociale model”. *Tijdschrift voor sociologie* 32, nr. 3/4 (2011): 439–469.

Cantillon, Sara, en Caitlin McLean. “Basic Income Guarantee: The Gender Impact within Households”. *The Journal of Sociology & Social Welfare* 43, nr. 3 (1 januari 2016). <http://scholarworks.wmich.edu/jssw/vol43/iss3/7>.

Cloot, Ivan Van de. *De rekening moet kloppen: welke toekomst voor ons pensioen?* Gent: Borgerhoff & Lamberigts, 2014.

Coninck, Douglas De. “Hoe Duchâtelet een basisinkomen wil realiseren met drie keer 12 miljard euro”. *De Morgen*, 8 maart 2015. <http://www.demorgen.be/economie/hoe-duchatelet-een-basisinkomen-wil-realiseren-met-drie-keer-12-miljard-euro-b49a2f03/>.

Crevits, Hilde, en Jo Vandeurzen. “Conceptnota “Voor elk kind en elk gezin een groeipakket op maat”, 2016.

Crombez, John. Ctrl+Alt+Del. Brussel: SP.A, 2016. <http://mediadatabank.s-p-a.be/sharedmedia/uploads/files/16/01/CTRLALTDDEL.pdf>.

Cunliffe, John, en Guido Erreygers. ““Basic Income? Basic Capital!” Origins and Issues of a Debate”. *Journal of Political Philosophy* 11, nr. 1 (maart 2003): 89–110. doi:10.1111/1467-9760.00168.

De Toekomstfabriek. *Philippe Van Parijs over een basisinkomen*. Brussel, 2013. <https://vimeo.com/95961892>.

De Vos, Marc. *Ongelijk maar fair: waarom onze samenleving ongelijker is dan we vrezen, maar rechtvaardiger dan we hopen*. Leuven: LannooCampus, 2015.

De Vos, Marc, en Joep Konings. *Van baan zekerheid naar werk zekerheid op de Belgische arbeidsmarkt: ideeën voor een New Deal voor arbeid in België*. Antwerpen: Intersentia, 2007.

De Wispelaere, Jurgen, en Lindsay Stirton. “The public administration case against participation income”. *Social Service Review* 81, nr. 3 (2007): 523–549.

———. “When Basic Income Meets Professor Pangloss: Ignoring Public Administration and Its Perils”. *The Political Quarterly*, 1 december 2016. doi:10.1111/1467-923X.12320.

De Witte, Kristof, en Deni Mazrekaj. “Décrochage scolaire – Faits, chiffres et recommandations politiques”. Brussel: Itinera, 11 december 2015. http://www.itinerainstitute.org/wp-content/uploads/2016/10/pdfs/rapport_decrochage_scolaire.pdf.

Dedecker, Jean-Marie. Dedecker: “Basisinkomen doet me denken aan recht op luiheid”. Terzake, 27 maart 2017.

Defeyt, Philippe. “L’individualisation des droits sociaux, si on veut l’étendre à tous les citoyens, ouvre la porte à l’allocation universelle”. Sombrefe: INSTITUT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, januari 2016. <http://www.iddweb.eu/docs/au2016a.pdf>.

Deville, Jozef, en Alina Kneepkens. *Iedereen een basisinkomen*. Panorama, 2014. <https://www.canvas.be/video/panorama/2015/iedereen-een-basisinkomen>.

Dierckx, About Author Sacha. “Het basisinkomen: progressieve deus-ex-machina of regressief Paard van Troje?” Poliargus, 11 augustus 2015. <http://www.poliargus.be/het-basisinkomen-progressieve-deus-ex-machina-of-regressief-paard-van-troje/>.

Durand, Anne-Aël. “Où en est le revenu universel selon Benoît Hamon ?” *Le Monde.fr*, 9 maart 2017. http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/03/09/ou-en-est-le-revenu-universel-selon-benoit-hamon_5092204_4355770.html.

Eurofound. *Promoting Uptake of Parental and Paternity Leave among Fathers in the European Union*. Luxembourg: Publ. Office of the Europ. Union, 2015. <http://dx.doi.org/10.2806/041743>.

EUROSTAT. “At-risk-of-poverty thresholds - EU-SILC survey 2015”. European Commission, 2016. http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_li01&lang=en.

Federale Pensioendienst. “De IGO”, 27 maart 2017. <http://www.onprvp.fgov.be/NL/profes/benefits/igo/paginas/default.aspx>.

———. “Gewaarbordg minimumpensioen”, 1 september 2017. <http://www.onprvp.fgov.be/NL/profes/calculation/minimum/paginas/default.aspx>.

Fitzpatrick, Tony, en Jo Campling. *Freedom and Security: An Introduction to the Basic Income Debate*, 1999.

Forget, Evelyn L. “The Town with No Poverty: The Health Effects of a Canadian Guaranteed Annual

Income Field Experiment". *Canadian Public Policy* 37, nr. 3 (september 2011): 283–305. doi:10.3138/cpp.37.3.283.

Frazer, Hugh, Eric Marlier, European Commission, Social Affairs and Inclusion Directorate-General for Employment, Liser, Applica, en Ose. *Minimum Income Schemes in Europe a Study of National Policies 2015*. Luxembourg: Publications Office, 2016. <http://bookshop.europa.eu/uri?target=EUB:NOTICE:KE0215950:EN:HTML>.

Friedman, Milton, en Rose D. Friedman. *Capitalism and freedom*. 40th anniversary ed. Chicago: University of Chicago Press, 2002.

Ghiotto, Simon. *De staat van het gezin: wie zorgt voor onze kinderen?* Leuven, België: LannooCampus, 2016.

Graydon. "Startersatlas 2016". UNIZO- Graydon Belgium - UCM, 2016.

Herlemont, Rosine. "L'allocation universelle, un cadeau empoisonné?" Brussel: Femmes Prévoyantes Socialistes, 2016. <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/analyse2016-allocation-universelle-1.pdf>.

Hertogen, Jan. "BuG 305- Dienstencheques kosten 3,1 mia € aan de gemeenschap". NP Data, 3 februari 2016. <http://www.npdata.be/>.

— — —. "Non-Profit Data", 6 januari 2015. <http://www.npdata.be/BuG/252-Basisinkomen/>.

Hindriks, Jean. *Quel avenir pour nos pensions?: les grands défis de la réforme des pensions*. Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2015.

Hoge Raad van Financiën. "Studiecommissie voor de vergrijzing - Jaarlijks verslag". Brussel: Federaal Planbureau, 13 juli 2016. http://www.plan.be/admin/uploaded/201607130830290.REP_CEVSCVV2016_11259_N.pdf.

Hoge Raad voor Werkgelegenheid. "Verslag 2016 - Digitale economie en arbeidsmarkt". Brussel: Federale Overheidsdienst Werkgelegenheid, Arbeid en Sociaal Overleg, juni 2016.

Howard, Michael W. "Basic Income and Migration Policy: A Moral Dilemma?" *Basic Income Studies* 1, nr. 1 (2006). doi:10.2202/1932-0183.1001.

Initiative Grundeinkommen. "Streitgespräch zum Grundeinkommen". *grundeinkommen*, 29 april 2016. <http://www.grundeinkommen.ch/grundlegend-uneinig-streitgesprach-zum-grundeinkommen/>.

Janssens, Geert. "Basisinkomen: oordeel niet te vlug". Inspiratienota. Wilrijk: Etion, februari 2017.

http://etion.be/sites/default/files/documents/beleidsnotas/bn93_basisinkomen.pdf.

Jongen, E. L. W., H. W. de Boer, en P. Dekker. “De effectiviteit van fiscaal participatiebeleid, CPB Policy Brief”. Den Haag: Centraal Planbureau, 2015. <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/38472>.

Kahneman, Daniel. *Thinking, fast and slow*. 1st pbk. ed. New York: Farrar, Straus and Giroux, 2013.

Karabulut, About Author Arzu. “Het basisinkomen: een gewaagd idee voor de 21ste eeuw”. Poliargus, 7 oktober 2014. <http://www.poliargus.be/het-basisinkomen-een-gewaagd-idee-voor-de-21ste-eeuw/>.

KELA. “Basic Income Experiment 2017–2018”. *kela.en*. Geraadpleegd 9 februari 2017. <http://www.kela.fi/web/en/basic-income-experiment-2017-2018>.

Klijnsma, Jetta. Ontwerpbesluit experimenten Participatiewet (2016).

Koenig, Gaspard, en Marc De Basquiat. “LIBER, un revenu de liberté pour tous - Une proposition d’impôt négatif en France”. Paris: Génération Libre, 2014. <https://www.generationlibre.eu/wp-content/uploads/2014/05/un-LIBER-pour-tous.pdf>.

König, Eppo. “Geen gratis geld in Terneuzen”. *nrc.nl*, 27 januari 2017. <https://www.nrc.nl/nieuws/2017/01/27/geen-gratis-geld-in-terneuzen-6426232-a1543292>.

Le Comptoir. “Le revenu de base, faux-ami du progrès social”. Le Comptoir, 25 april 2016. <https://comptoir.org/2016/04/25/le-revenu-de-base-un-faux-ami-du-progres-social/>.

Lijnen, Nele. *Win for life. Met het basisinkomen naar vrijheid en creativiteit*. Kapellen: Uitgeverij Pelckmans, 2017.

Madowitz, Michael, Alex Rowell, en Katie Hamm. “Calculating the Hidden Cost of Interrupting a Career for Child Care”. Washington, D.C: Center for American Progress, 2016. <https://cdn.american-progress.org/wp-content/uploads/2016/06/17091517/ChildCareCalculator-methodology.pdf>.

Marx, Axel, en Hans Peeters. “Win for Life: An Empirical Exploration of the Social Consequences of Introducing a Basic Income”, 1 januari 2004. <https://lirias.kuleuven.be/handle/123456789/84547>.

Mestrum, Francine. “Basisinkomen: Wat met onze strijd voor gelijkheid”. *Knack*, 31 maart 2017. <http://www.knack.be/nieuws/belgie/basisinkomen-wat-met-onze-strijd-voor-gelijkheid/article-opinion-834865.html>.

— — —. “Topexperts’ spreken zich uit tegen het basisinkomen”. *DeWereldMorgen*, 27 maart 2017.

<http://www.dewereldmorgen.be/artikel/2017/03/27/topexperts-spreken-zich-uit-tegen-het-basisinkomen>.

Murray, Charles. *In our hands: a plan to replace the welfare state*. Washington, D.C. : Blue Ridge Summit, PA: AEI Press ; Distributed to the trade by National Book Network, 2006. https://www.aei.org/wp-content/uploads/2014/03/-in-our-hands_105549266790.pdf.

National Commission on Technology, Automation, and Economic Progress. "Technology and the American economy". Washington, D.C: National Commission on Technology, Automation, and Economic Progress, 1966. <http://hdl.handle.net/2027/coo.31924050772056>.

Nationale Bank van België. "Verslag 2016 gedetailleerde statistische tabellen". Brussel: Nationale Bank van België, 2017.

Neels, L, Marc de Vos, Ivan Van de Cloot, en Tinneke Beeckman. *De verlichting uit evenwicht: over normen en waarden, vrije meningsuiting en dominante religies*, 2016.

Observatorium voor Gezondheid en Welzijn van Brussel-Hoofdstad. "Inzichten in non take-up van de sociale rechten en in sociale onderbescherming in het Brussels Gewest Brussels armoederapport 2016". Brussel: Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie, 2017. http://www.observatbru.be/documents/graphics/rapport-pauvrete/samenvatting_thematisch_katern_2016.pdf.

OECD. "OECD health care statistics by gender", 2017. http://www.oecd.org/gender/data/women-make-up-most-of-the-health-sector-workers-but-they-are-under-represented-in-high-skilled-jobs.htm?utm_source=Adestra&utm_medium=email&utm_content=Image%20of%20female%20doctor&utm_campaign=ELS%20Newsletter%20March%202017&utm_term=demo.

Okun, Arthur M. *Equality and Efficiency: The Big Tradeoff*. The Godkin Lectures on the Essentials of Free Government and the Duties of the Citizen. Washington, DC: Brookings Inst, 1975.

Paine, Thomas. *Agrarian Justice*. Paris: printed by W. Adlard, Rue Menilmontant. London: reprinted and sold by J. Adlard, No. 39, Duke Street, Smithfield, and J. Parsons, No. 21, Paternoster Row, 1797.

Pech, Wesley. "Behavioral Economics and the Basic Income Grant: A Critical Evaluation". *Journal of Basic Income Research*, 2009. http://www.usbig.net/papers/202-Pech--Behavioral_Economics.pdf.

Piketty, Thomas, en Arthur Goldhammer. *Capital in the Twenty-First Century*. Cambridge Massachusetts: The Belknap Press of Harvard University Press, 2014.

Pironet, Ewald. "Basisinkomen krijgt een njet: zes op de tien Belgen zijn tegen". *Knack*, 26 april 2017. <http://www.knack.be/nieuws/belgie/basisinkomen-krijgt-een-njet-zes-op-de-tien-belgen-zijn-te>

gen/article-longread-844927.html.

POD Maatschappelijke Integratie. “(Equivalent) leefloon”. *POD Maatschappelijke Integratie*, 2016. <https://www.mi-is.be/nl/equivalent-leefloon>.

Prevot, Maxime. “ALLOCATIONS FAMILIALES Des montants plus justes et plus simples qui répondent davantage aux besoins des familles d’aujourd’hui”. Gouvernement Wallon, 02 2017. <http://gouvernement.wallonie.be/sites/default/files/nodes/story/9785-170209cpallocationsfamiliales.pdf>.

Raad van Europese Gemeenschappen. Besluit van de Raad van 22 juli 1975 betreffende het programma voor modelprojecten en modelstudies ter bestrijding van de armoede, Pub. L. No. 75/458/EEG (1975). <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/NL/TXT/PDF/?uri=CELEX:31975D0458&from=NL>.

Raventós, Daniel. *Basic Income: The Material Conditions of Freedom*. London ; Ann Arbor, MI: Pluto Press, 2007.

RIZIV. “Chronologische tabel van de opeenvolgende aanpassingen van de uitkeringen aan de schommelingen van het gezondheidsindexcijfe”, 2017. http://www.riziv.fgov.be/SiteCollectionDocuments/uitkeringen_tabel_d.pdf.

Robeyns, Ingrid. “Introduction: Revisiting the Feminism and Basic Income Debate”. *Basic Income Studies* 3, nr. 3 (2008): 1–6.

———. “Will a basic income do justice to women?” *Analyse & kritik* 23, nr. 1 (2001): 88–105.

RVA. “I. De gerechtigden van de RVA | RVA”, 2017. <http://www.rva.be/nl/i-de-gerechtigden-van-de-rva-1>.

———. “Loopbaanonderbreking - Tijdskrediet |”. Geraadpleegd 17 april 2017. <http://www.rva.be/nl/documentatie/baremas/loopbaanonderbreking-tijdskrediet#16312>.

Soens, Tine, en Rob Beenders. “Geen basisinkomen, maar een basisloon voor iedereen”. *De Morgen*, 11 juni 2016. <http://www.demorgen.be/binnenland/geen-basisinkomen-maar-een-basisloon-voor-iedereen-bc716fdc/>.

Sommer, Maximilian. *A feasible basic income scheme for Germany: effects on labor supply, poverty, and income inequality*. New York, NY: Springer Berlin Heidelberg, 2016.

Standing, Guy. *The Precariat: The New Dangerous Class*. London: Bloomsbury Academic, 2011.

Starmans, Christina, Mark Sheskin, en Paul Bloom. “Why People Prefer Unequal Societies”. *Nature Human Behaviour* 1 (7 april 2017): 0082. doi:10.1038/s41562-017-0082.

Statbel. “Bevolking per geslacht en leeftijdsgroep voor België, 2016”, 2016. <http://statbel.fgov.be/nl/statistieken/cijfers/bevolking/structuur/leeftijdgeslacht/>.

Storms, Bérénice. “Referentiebudgetten voor maatschappelijke participatie”. Universiteit Antwerpen, 2012. <https://lirias.kuleuven.be/handle/123456789/395945>.

Tirez, Andreas. “» Een schatting van de kostprijs van een basisinkomen voor alle Belgen”. *Economieblog*, 1 augustus 2014. <http://www.economieblog.be/wordpress/kostprijs-universeel-basisinkomen-belgie/>.

Trendhuis. “Op koers naar de betekenis-economie TRENDSTUDIE NAAR ZINGEVING OP HET WERK IN VLAANDEREN”. Mechelen: Trendhuis, 2017.

Tversky, Amos, en Daniel Kahneman. “Advances in Prospect Theory: Cumulative Representation of Uncertainty”. *Journal of Risk and Uncertainty* 5, nr. 4 (oktober 1992): 297–323. doi:10.1007/BF00122574.

Van Damme, Briec. “Het Grijs Goud”. Brussel: Itinera, 2010. http://www.itinerainstitute.org/wp-content/uploads/2016/10/pdfs/itinera_binnen_nl_def_hr1.pdf.

Van de Cloot, Ivan, en Karel Volckaert. *Taxshift*. Leuven: LannooCampus, 2015.

Van Lancker, Wim. “Quid quo pro? Het basisinkomen en de plicht tot wederkerigheid”. *Ethiek en Maatschappij* 11, nr. 1 (2008): 22–35.

Van Lancker, Wim, en Natascha Van Mechelen. “Universalism under siege? Exploring the association between targeting, child benefits and child poverty across 26 countries”. *Social science research* 50 (2015): 60–75.

Van Liefferinge, Sarah. ““Waarom het basisinkomen de weg van de toekomst is””. *Knack*, 1 mei 2015. <http://www.knack.be/nieuws/belgie/waarom-het-basisinkomen-de-weg-van-de-toekomst-is/article-opinion-566875.html>.

Van Parijs, Philippe. “Arbeid, vrijheid, basisinkomen”. *Tijdschrift voor Filosofie* 4, nr. 59 (1997): 698–701.

———. “Basic Income: A Simple and Powerful Idea for the Twenty-First Century”. *Politics & Society* 32, nr. 1 (1 maart 2004): 7–39. doi:10.1177/0032329203261095.

———. “Basic income and social justice: why philosophers disagree”. *The Joseph Rowntree Foundation*, University of York Annual Lecture, 2009. <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/docu>

ments/2009.Rowntree.pdf.

———. *Real freedom for all: what (if anything) can justify capitalism?* Oxford political theory. Oxford : New York: Clarendon Press ; Oxford University Press, 1995.

Vereniging Basisinkomen. “Wat is het basisinkomen?” *Basisinkomen*. Geraadpleegd 21 maart 2017. <http://basisinkomen.nu/ubi/>.

Weller, Chris. “Universal basic income has support from some big names”. *World Economic Forum*, 2017. <https://www.weforum.org/agenda/2017/03/these-entrepreneurs-have-endorsed-universal-basic-income/>.

White, Stuart. “Liberal Equality, Exploitation, and the Case for an Unconditional Basic Income”. *Political Studies* 45, nr. 2 (1 juni 1997): 312–26. doi:10.1111/1467-9248.00083.

Widerquist, Karl, Jose Antonio Noguera, Yannick Vanderborght, en Jurgen De Wispelaere, red. *Basic income: an anthology of contemporary research*. Chichester, West Sussex: John Wiley & Sons Inc, 2013.

11. Annexes

Annexe 1: Définitions du revenu universel

- Vereniging Basisinkomen:
 - o “Le revenu universel est un revenu (mensuel) fixe qui est versé par l’État à chaque citoyen, sans contrôle des revenus ni obligation de travailler. Le revenu universel est suffisamment élevé pour garantir une existence comme membre à part entière de la société.”⁹⁶
- Phillipe van Parijs:
 - o “A basic income is an income paid by a political community to all its members on an individual basis, without means test or work requirement.”⁹⁷
- Basic Income Earth Network
 - o “A basic income is an income unconditionally granted to all on an individual basis, without means test or work requirement. It is a form of minimum income guarantee that differs from those that now exist in various European countries in three important ways: It is being paid to individuals rather than households, it is paid irrespective of any income from other sources and it is paid without requiring the performance of any work or the willingness to accept a job if offered”⁹⁸
- Guy Standing:
 - o “The core of the proposal is that every legal resident of a country or community, children as well as adults, should be provided with a modest monthly payment. Each individual would have a cash card entitling them to draw a monthly amount for basic needs, to spend as they see fit, with add-ons for special needs, such as disability.”⁹⁹
- Daniel Raventos
 - o “Basic Income is an income paid by the state to each full member or accredited resident of a society, regardless of whether he or she wishes to engage in paid employment, or is rich or poor, in other words, independently of any other sources of income that person might have, and irrespective of cohabitation arrangements in the domestic sphere”¹⁰⁰

⁹⁶ Vereniging Basisinkomen, “Wat is het basisinkomen?”

⁹⁷ Van Parijs, “Basic Income”.

⁹⁸ Basic Income Earth Network, “What is basic income?”

⁹⁹ Standing, *The Precariat*.

¹⁰⁰ Raventós, *Basic Income*.

Annexe 2: Budget de référence et facteurs de couverture

	UBI per gezin in Euro				
	Referentiebudget in Euro		Laag	Middel	Hoog
	Werkend	Niet werkend			
<i>VOLWASSENE</i>			900	1250	1500
<i>KIND</i>	huurder private markt	huurder private markt	300	420	200
ALLEENSTAANDEVROUW	1243	1218	900	1250	1500
ALLEENSTAANDEMAN	1258	1231	900	1250	1500
VROUW+KIND(J,2JAAR)	1610	1456	1200	1670	1700
VROUW+KIND(M,4JAAR)	1649	1492	1200	1670	1700
VROUW+KIND(J,8JAAR)	1763	1606	1200	1670	1700
VROUW+KIND(M,15JAAR)	1767	1743	1200	1670	1700
VROUW+STUDENTPENDEL(M,20JAAR)	1857	1833	1800	2500	3000
VROUW+STUDENTKOT(M,20JAAR)	2211	2187	1800	2500	3000
VROUW+2KINDEREN(2,4JAAR)	1877	1681	1500	2090	1900
VROUW+2KINDEREN(4,8JAAR)	2049	1826	1500	2090	1900
VROUW+2KINDEREN(8,15JAAR)	2332	2176	1500	2090	1900
KOPPEL	1623	1567	1800	2500	3000
KOPPEL+KIND(J,2JAAR)	1865	1810	2100	2920	3200
KOPPEL+KIND(M,4JAAR)	1901	1847	2100	2920	3200
KOPPEL+KIND(J,8JAAR)	2010	1955	2100	2920	3200
KOPPEL+KIND(M,15JAAR)	2150	2095	2100	2920	3200
KOPPEL+STUDENTPENDEL(J,20JAAR)	2260	2205	2700	3750	4500
KOPPEL+STUDENTKOT(J,20JAAR)	2614	2559	2700	3750	4500
KOPPEL+2KINDEREN(2,4JAAR)	2084	2030	2400	3340	3400
KOPPEL+2KINDEREN(4,8JAAR)	2226	2172	2400	3340	3400
KOPPEL+2KINDEREN(8,15JAAR)	2578	2524	2400	3340	3400
OUDERE VROUW (65+)		1223	900	1250	1500
OUDERE MAN (65+)		1239	900	1250	1500
OUDE KOPPEL (65+)		1576	1800	2500	3000

	DEKKINGSGRAAD					
	Niet-Werkend, huurder private sector			Werkend, huurder private sector		
	Laag	Middel	Hoog	Laag	Middel	Hoog
ALLEENSTAANDEVROUW	74%	103%	123%	72%	101%	121%
ALLEENSTAANDEMAN	73%	102%	122%	72%	99%	119%
VROUW+KIND(J,2JAAR)	82%	115%	117%	75%	104%	106%
VROUW+KIND(M,4JAAR)	80%	112%	114%	73%	101%	103%
VROUW+KIND(J,8JAAR)	75%	104%	106%	68%	95%	96%
VROUW+KIND(M,15JAAR)	69%	96%	98%	68%	95%	96%
VROUW+STUDENTPENDEL(M,20JAAR)	98%	136%	164%	97%	135%	162%
VROUW+STUDENTKOT(M,20JAAR)	82%	114%	137%	81%	113%	136%
VROUW+2KINDEREN(2,4JAAR)	89%	124%	113%	80%	111%	101%
VROUW+2KINDEREN(4,8JAAR)	82%	114%	104%	73%	102%	93%
VROUW+2KINDEREN(8,15JAAR)	69%	96%	87%	64%	90%	81%
KOPPEL	115%	160%	191%	111%	154%	185%
KOPPEL+KIND(J,2JAAR)	116%	161%	177%	113%	157%	172%
KOPPEL+KIND(M,4JAAR)	114%	158%	173%	110%	154%	168%
KOPPEL+KIND(J,8JAAR)	107%	149%	164%	104%	145%	159%
KOPPEL+KIND(M,15JAAR)	100%	139%	153%	98%	136%	149%
KOPPEL+STUDENTPENDEL(J,20JAAR)	122%	170%	204%	119%	166%	199%
KOPPEL+STUDENTKOT(J,20JAAR)	106%	147%	176%	103%	143%	172%
KOPPEL+2KINDEREN(2,4JAAR)	118%	165%	167%	115%	160%	163%
KOPPEL+2KINDEREN(4,8JAAR)	110%	154%	157%	108%	150%	153%
KOPPEL+2KINDEREN(8,15JAAR)	95%	132%	135%	93%	130%	132%
OUDERE VROUW (65+)	74%	102%	123%			
OUDERE MAN (65+)	73%	101%	121%			
OUDE KOPPEL (65+)	114%	159%	190%			